



**Syndicat du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre**

-

**Etat d'avancement du  
Plan Climat Air Energie Territoire  
2<sup>ème</sup> Comité des Acteurs**

-

**4 novembre 2021**

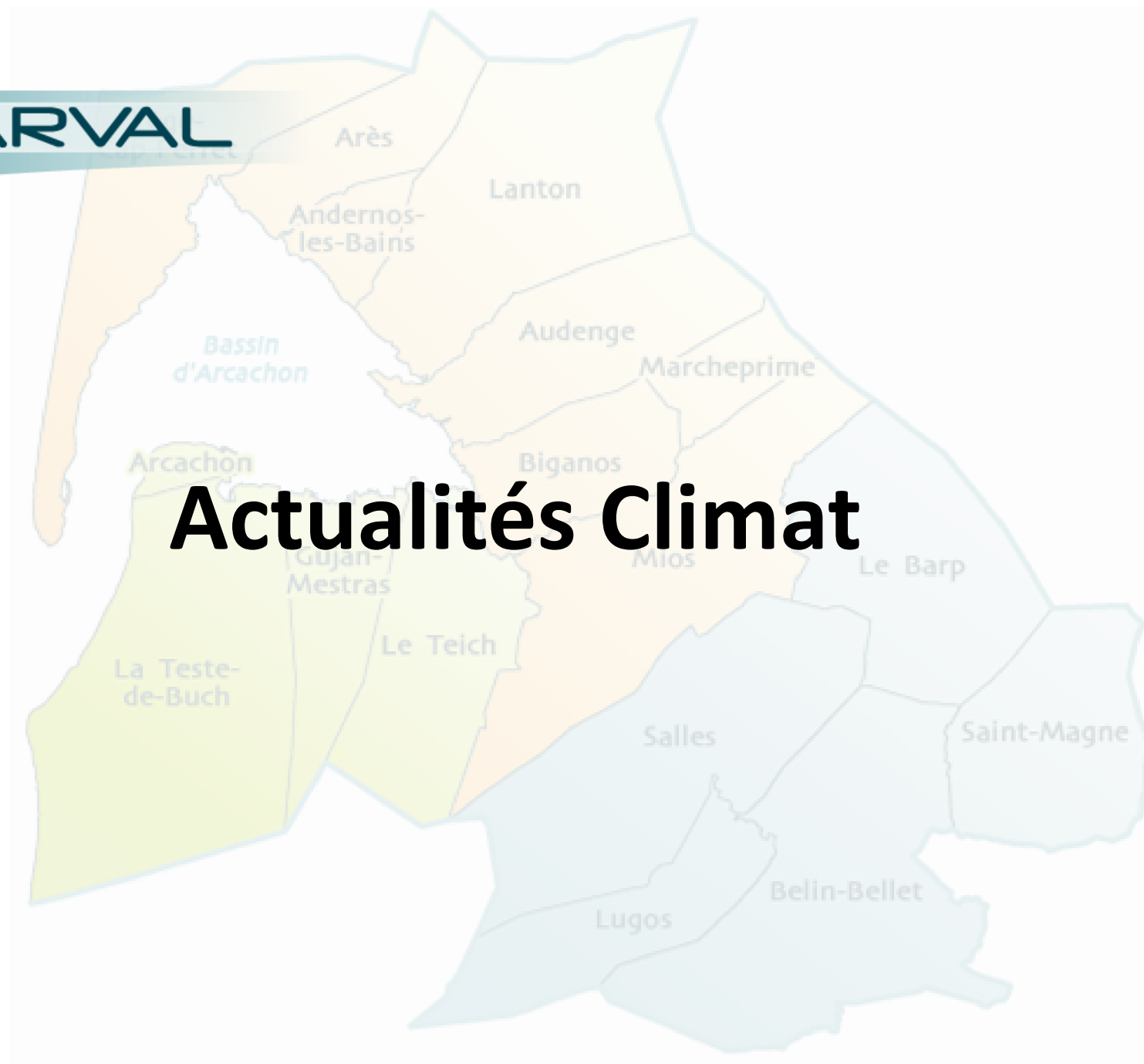
## Par ordre alphabétique

A2DBA  
ADEME  
ALEC 33  
BAE  
BA2E  
Biganos  
Belin-Beliet  
Bordeaux Métropole  
Betey Environnement  
CACBN  
CAUE 33  
COBAS  
DDTM 33  
Département de la Gironde

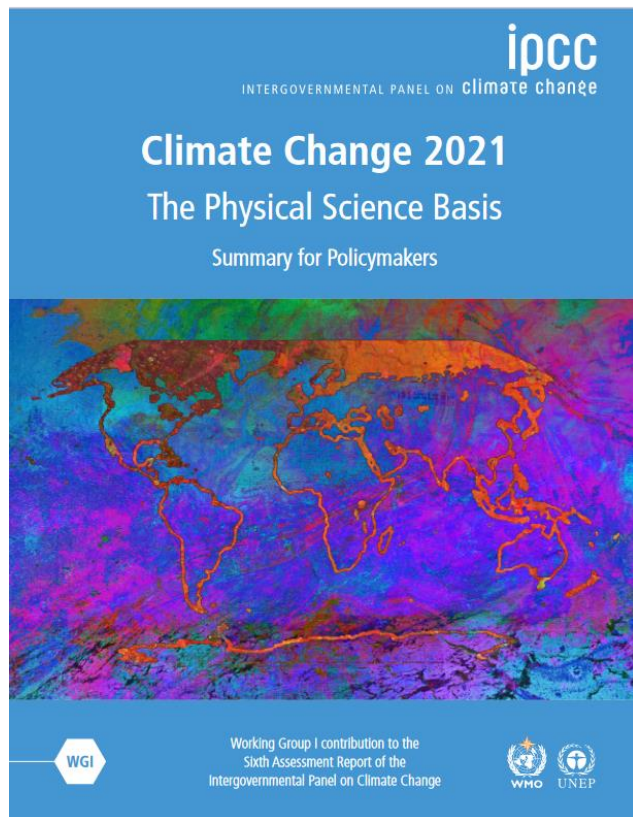
Ecocitoyen du Bassin d'Arcachon  
EDF  
ENEDIS  
GRDF  
La Teste de Buch  
Lanton  
Lège Cap Ferret  
PALCF  
Pays Barval  
PnR Landes de Gascogne  
Salles  
SDEEG33  
SEPANSO

## Actualités Climat

- 1. Définition PCAET et rappel de la stratégie**
- 2. Bilan énergétique du territoire 2010 – 2019**
- 3. Points d'étapes de la mise en œuvre du plan d'actions**
- 4. Focus sur quelques actions phares**
- 5. Perspectives 2022 et préparation bilan à 3 ans**
- 6. Tour de table des partenaires**



# Actualités Climat



## 9 août 2021 : sortie du sixième rapport du GIEC par le groupe I (Groupement Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat)

Le rôle du GIEC est d'analyser l'ensemble des articles scientifiques liés au climat. C'est un organe des Nations Unis dédié au sujet climatique depuis 1988 et composé de 195 états membres. Trois groupes se partagent les tâches :

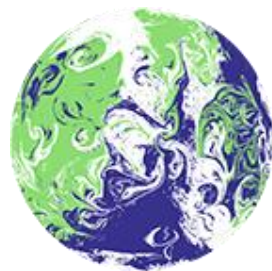
- Groupe I : éléments scientifiques de l'évolution du climat
- Groupe II : conséquences, adaptation et vulnérabilité
- Groupe III : atténuation du changement climatique

### Quelques conclusions

- Température moyenne de la Terre à **+ 1,1°C aujourd'hui**
- Température moyenne minimum de la Terre à **+ 1,5°C sous 20 ans**
- Confirmation que **ces évolutions seront accompagnées d'une augmentation des phénomènes naturels** : intensification du cycle de l'eau, modification de la répartition des pluies, élévation du niveau de la mer, etc.

Les rapports des groupes II et III sortiront respectivement en février et mars 2022.

**Celui du groupe III proposera des solutions pour lutter contre le changement climatique.**

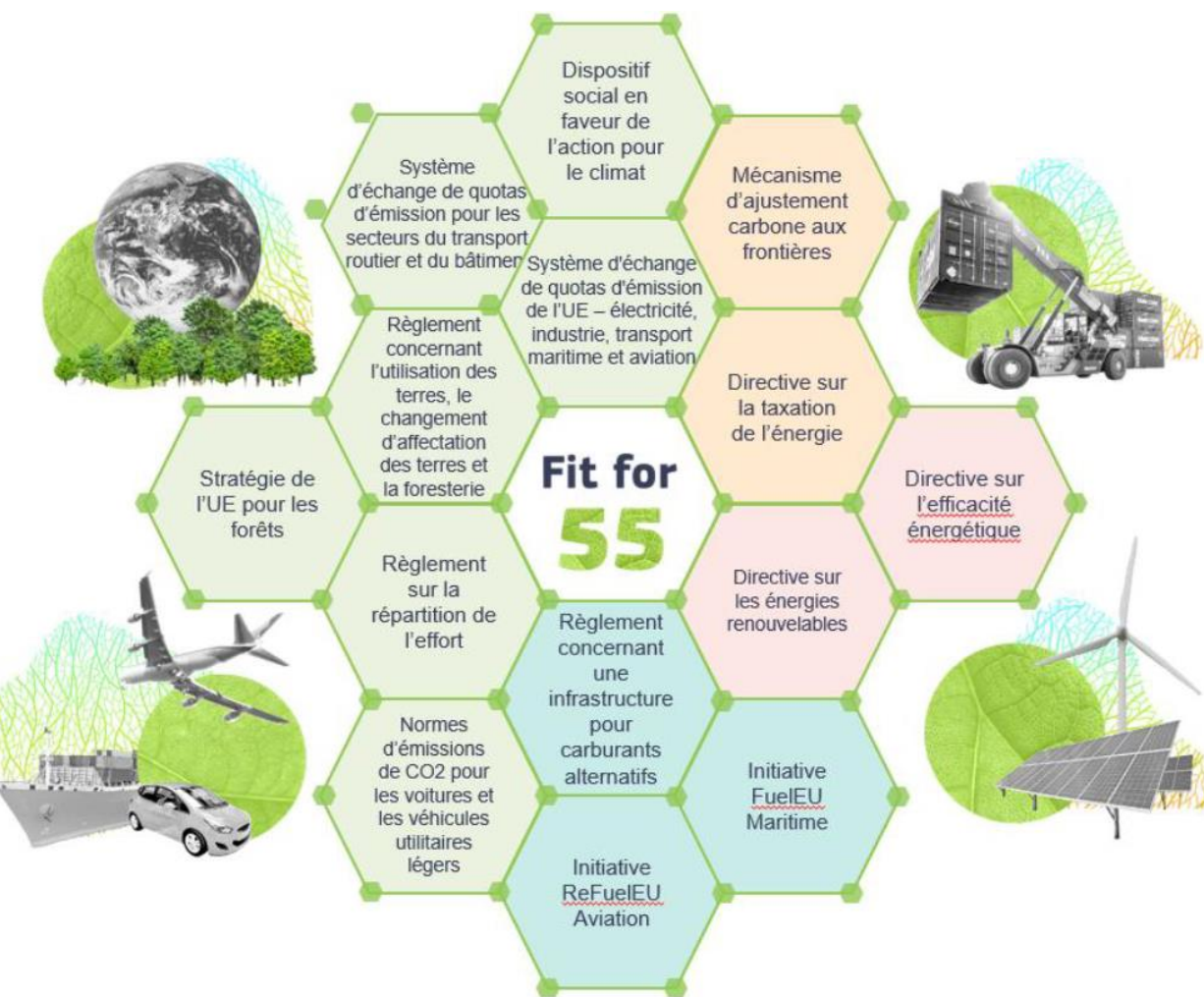


**UN CLIMATE  
CHANGE  
CONFERENCE  
UK 2021**

IN PARTNERSHIP WITH ITALY

## 31 octobre - 12 novembre : Conférence des Parties 2021 à Glasgow

La COP26 a pour principal objectif de demander aux états membres des Nations Unis de **confirmer les engagements pris en 2015 à Paris grâce à un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 révisé qui permettrait d'atteindre le net zéro émission à 2050** et ainsi rester en dessous d'une augmentation d'1,5°C à 2100.



## 14 Juillet 2021 : sortie du programme « Fit for 55 » par la Commission européenne

Il contient 12 propositions législatives pour réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre de l'Europe en 2030 par rapport à 1990.

### Extraits du contenu

- **Renforcement et extension du marché carbone** à des secteurs non concernés jusqu'à présent comme le secteur maritime et **fin des quotas gratuits sur le secteur aérien**,
- Des mesures d'**équité** pour les industriels européens face à des concurrents d'autres régions du monde qui ne sont pas soumis aux mêmes règles climatiques avec le **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières**,
- **Accélération de la décarbonation** de secteurs comme l'automobile ou le bâtiment avec des normes climatiques de plus en plus exigeantes,
- Le **développement des puits de carbone**, c'est-à-dire de notre capacité à entretenir et protéger nos forêts et à changer nos pratiques agricoles pour absorber du CO2 et atteindre la **neutralité carbone**.



## 24 août 2021 : entrée en vigueur de la loi Climat & Résilience

Objectif d'intégrer la problématique climatique dans la société française et dans la vie des citoyens français. Un calendrier de mise en œuvre entre son entrée en vigueur et 2034 cadence les plus de trois cent articles présents dans la loi.

Extrait des thématiques présentes dans la loi :

- Des **logements mieux isolés**
- Une alimentation plus durable
- Des citoyens mieux informés
- Moins d'emballage
- Moins d'artificialisation des terres
- Un **soutien aux énergies renouvelables**



## La Convention Citoyenne pour le Climat (CCC)

Mise en place par le gouvernement, les 150 citoyens tirés au sort ont eu pour objectif de préparer **une série de mesures permettant d'atteindre une baisse de 40% des émissions de gaz à effet de serre française d'ici 2030** par rapport à 1990.

Le résultat a donné **149 propositions** permettant d'atteindre cet objectif. L'état s'est appuyé sur 146 d'entre elles pour **créer la loi Climat & Résilience**.



## **27 mars 2020 : approbation du SRADDET par la Région Nouvelle Aquitaine**

Approbation de l'outil régional pour aménager le territoire autour des thématiques de transitions écologiques, climatiques, sociales, économiques ou agricole. **Le PCAET du Sybarval devra être conforme au SRADDET lors de sa prochaine révision (décembre 2024).**



## **17 mai 2021 : premier atelier sur le suivi des PCAET par AcclimaTerra**

Objectif de susciter et **partager un retour d'expérience des collectivités sur la mise en œuvre des PCAET déjà approuvés**. Plusieurs territoires en phase de mise en œuvre du plan climat ont assisté à ce premier atelier.



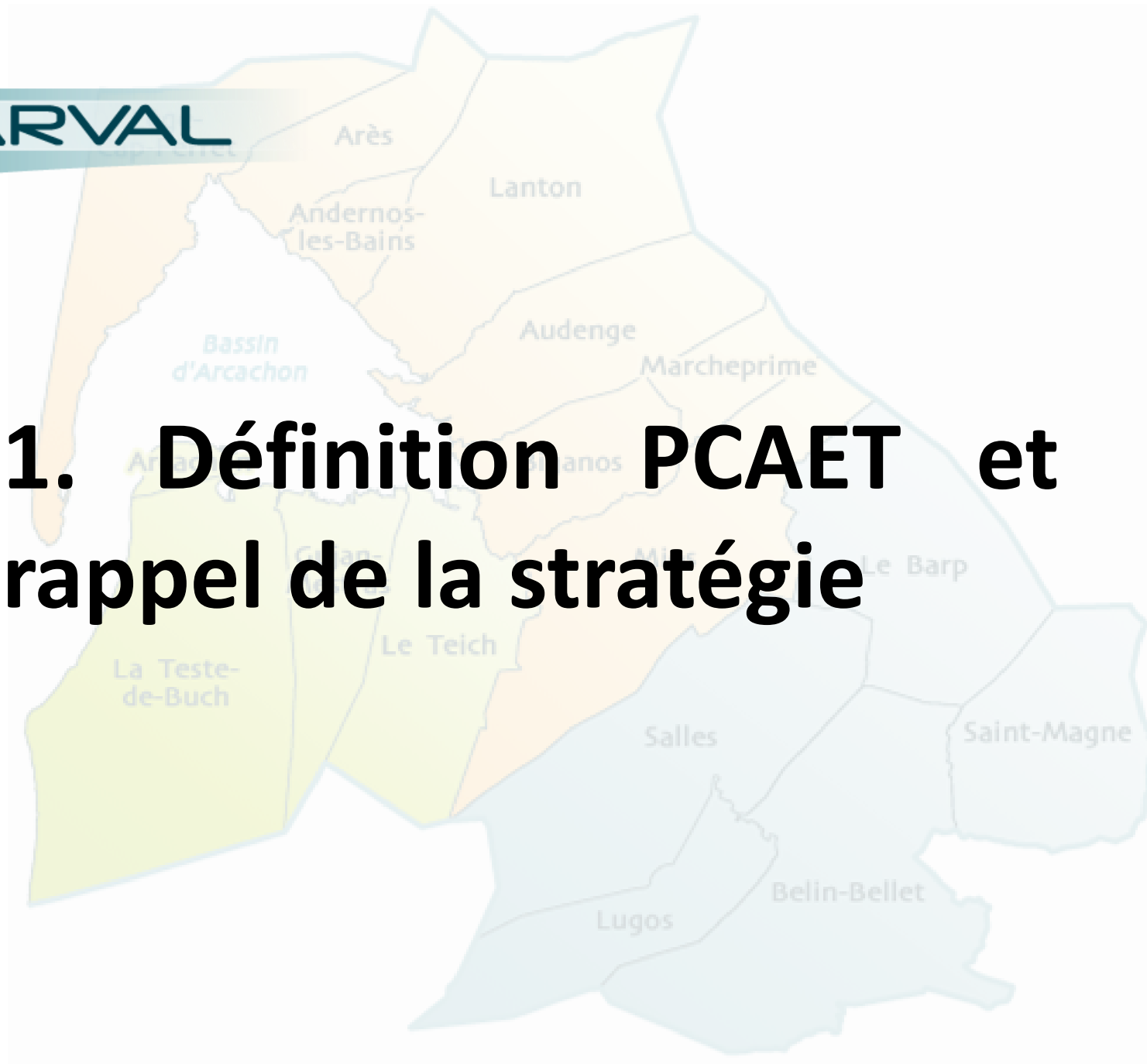
## **8 octobre 2021 : publication des données 2019 par l'AREC**

L'AREC vient de publier l'édition 2021 des Chiffres clés de l'OREGES : basée sur les données 2019, cette publication permet aux collectivités de prendre connaissance des indicateurs principaux en matière d'énergie et gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine.

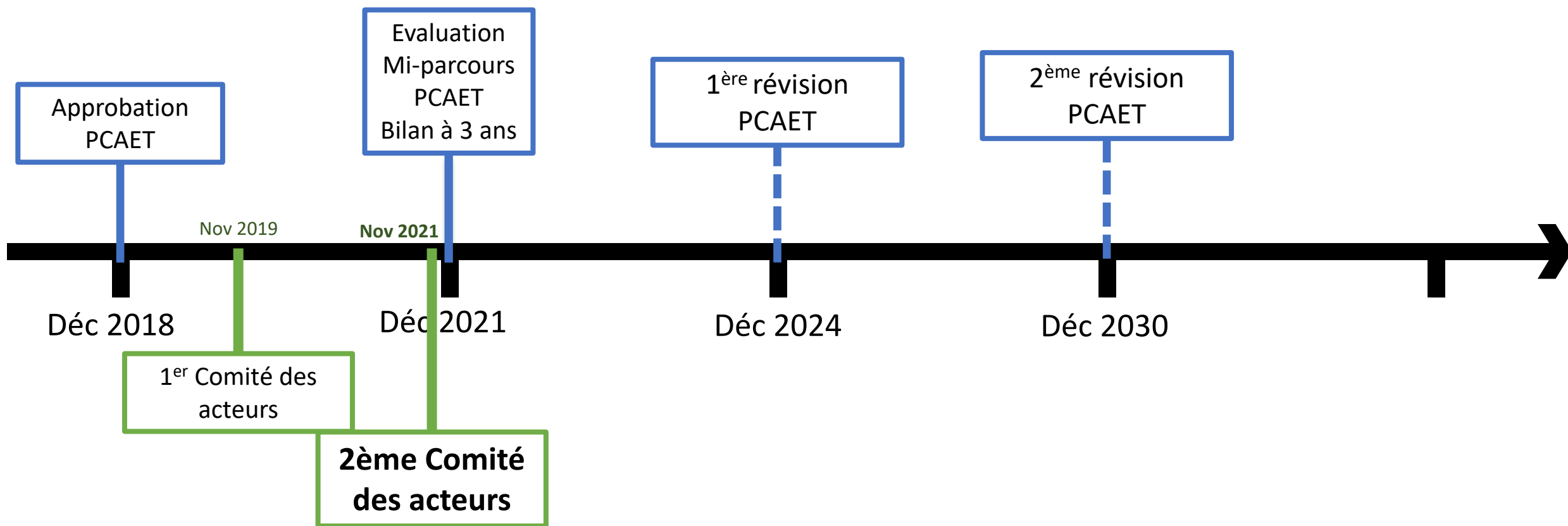
**Pour rappel, les données énergie-climat du Sybarval sont travaillées et consolidées par l'ALEC girondine, en lien avec l'AREC.**



# 1. Définition PCAET et rappel de la stratégie



# Définition PCAET : calendrier et étapes



Sur la base des données 2015, la stratégie territoriale fixe les objectifs pour chaque thématique règlementaire à l'horizon 2050 :

- Réduction par 2 des consommations énergétiques du territoire
- Multiplication par 3 de la production d'énergie renouvelable
- Division par 4 des émissions de gaz à effet de serre
- Amélioration de la qualité de l'air
- Accompagnement des organismes et outils en place pour adapter le territoire au changement climatique

- **Animation territoriale**

- Mise en adéquation des compétences des acteurs du plan climat avec les besoins et les enjeux du territoire,
- Mise en relation des collectivités avec les acteurs,
- Remontée et analyse des besoins des communes ou des EPCI pour alimenter et/ou développer des partenariats.

- **Mutualisation des expériences et des outils des collectivités**

- Partage et relai d'informations intra et extra territorial,
- Réponse aux appels à projet et autres outils de financement.

- **Création de données et suivi**

- Compilation et agrégation des informations (données énergie-climat, etc),
- Réalisation de cartographies.

- **Aide à la décision et accompagnement des porteurs de projets**

- Participation aux projets communaux ou privés,
- Soutien technique ponctuel.

## 2. Bilan énergétique du territoire 2010 – 2019



## Evolution des méthodes de calcul des données



## Rôle d'observation du territoire

Le travail de l'Alec consiste à **fournir des données actualisées**, tout en assurant une **cohérence méthodologique pour effectuer le suivi d'année en année**. Cela peut entraîner des modifications pour certaines données mais cela ne remet pas en cause les enjeux territoriaux.

Les dernières évolutions touchent les méthodes de calcul des consommations du gaz et du bois dans les secteurs tertiaire et résidentiel.

## Consommation d'énergie 2012 du territoire en GWh

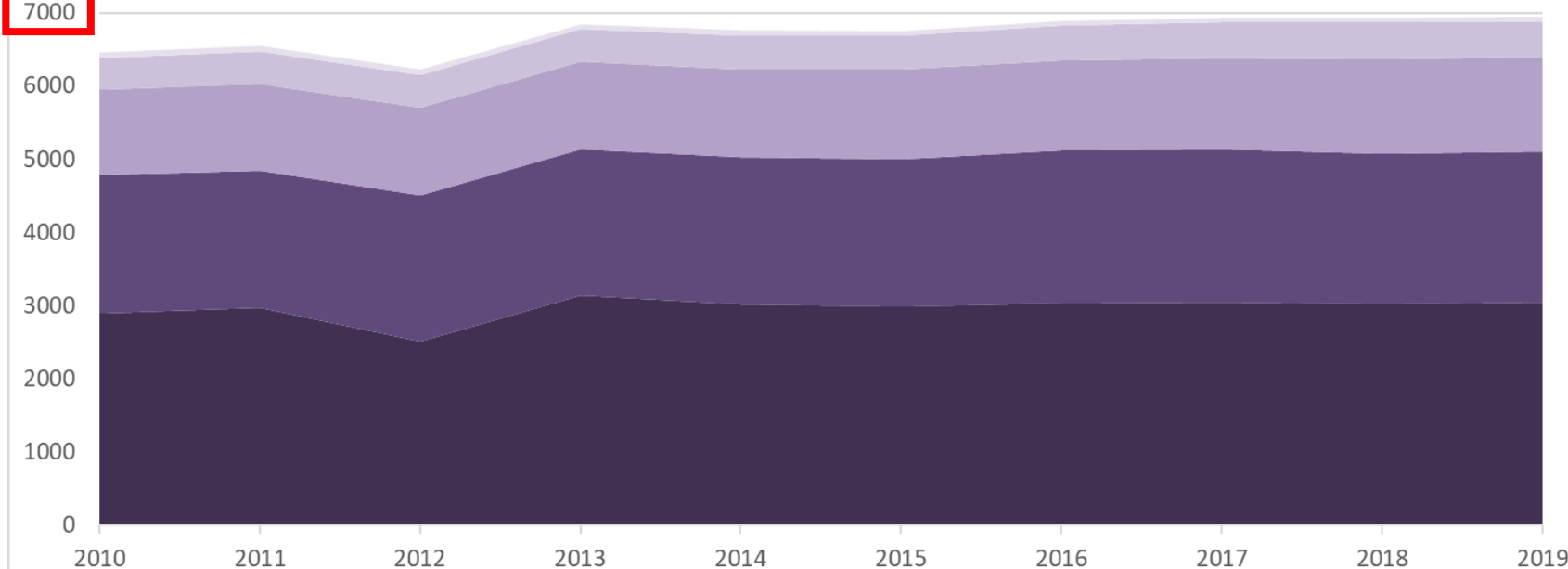
Diag. PCAET	Actualisée
6 370	6 401

## Impact du plan climat sur la trajectoire climat énergie

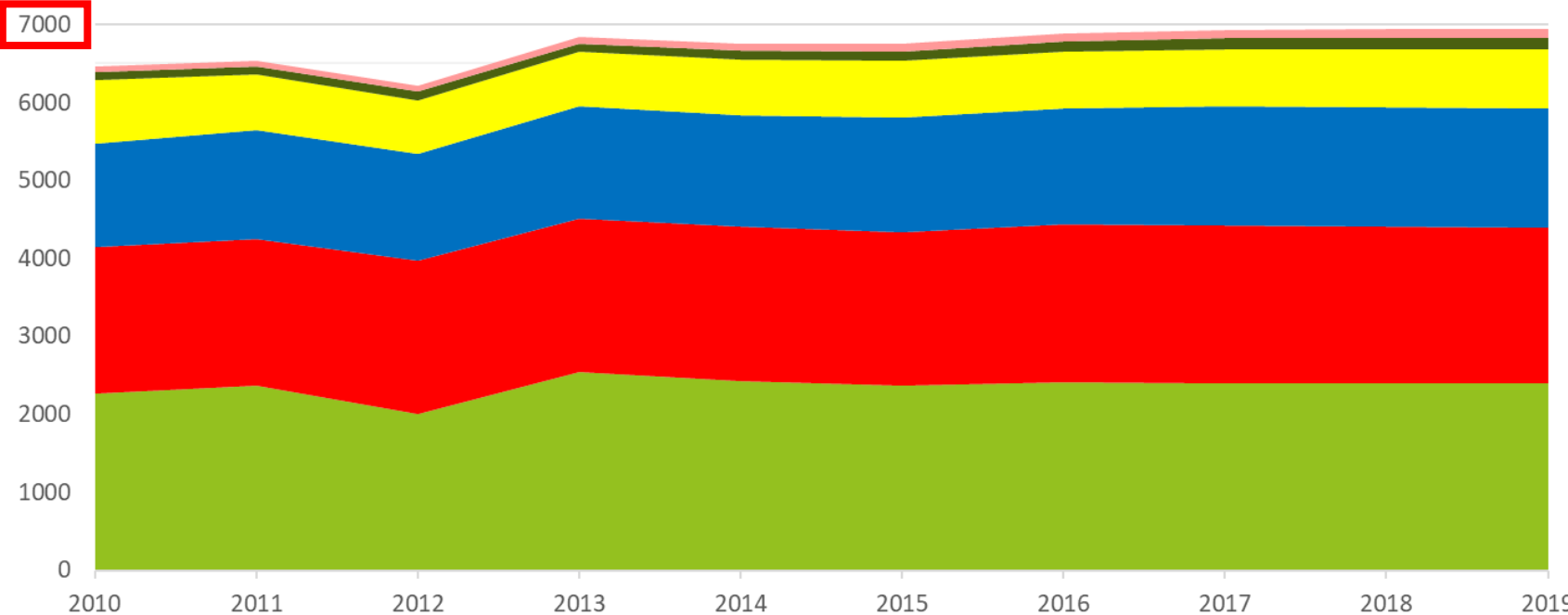
**Le diagnostic territorial s'est construit sur les données 2015 et nous possédons dorénavant les données 2019 correspondantes à la première année de mise en œuvre du plan climat.**

# Consommation d'énergie territoriale

en  
GWh<sub>ef</sub>



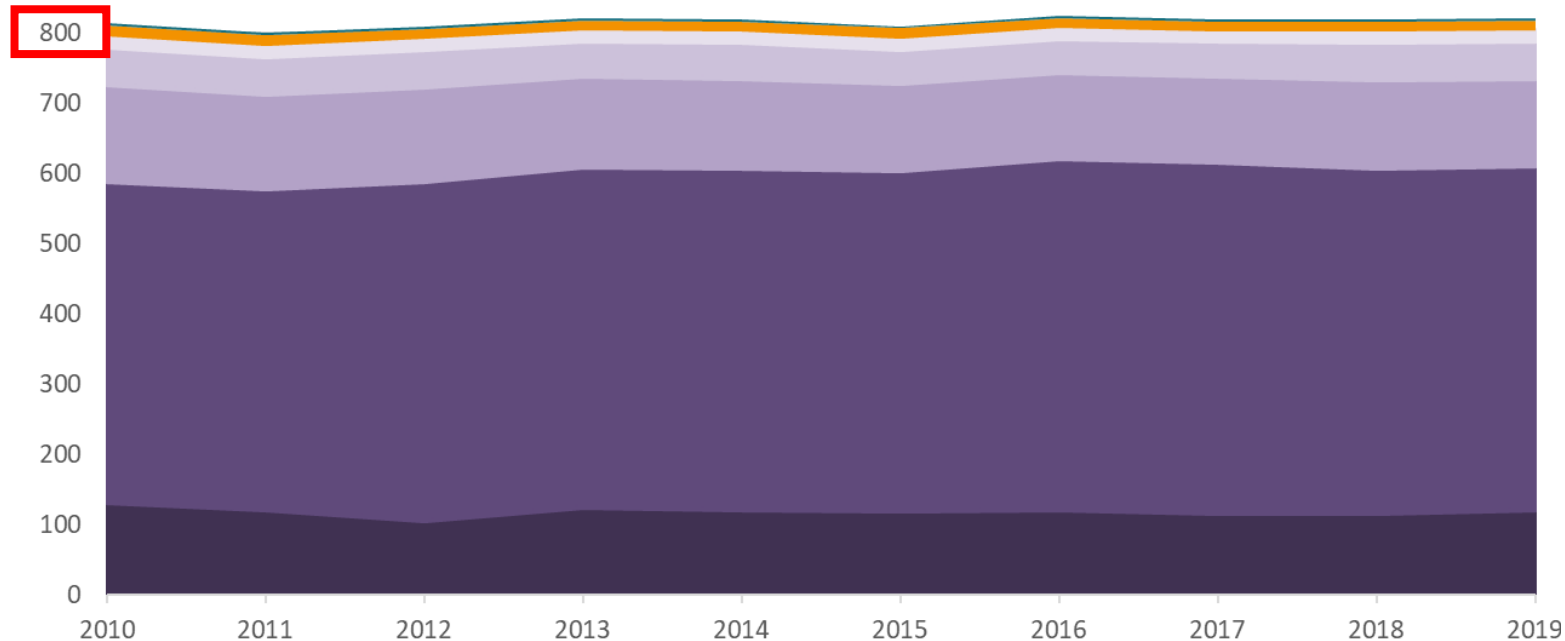
**Consommation totale 2019 :**  
**6 971 GWh<sub>ef</sub>**



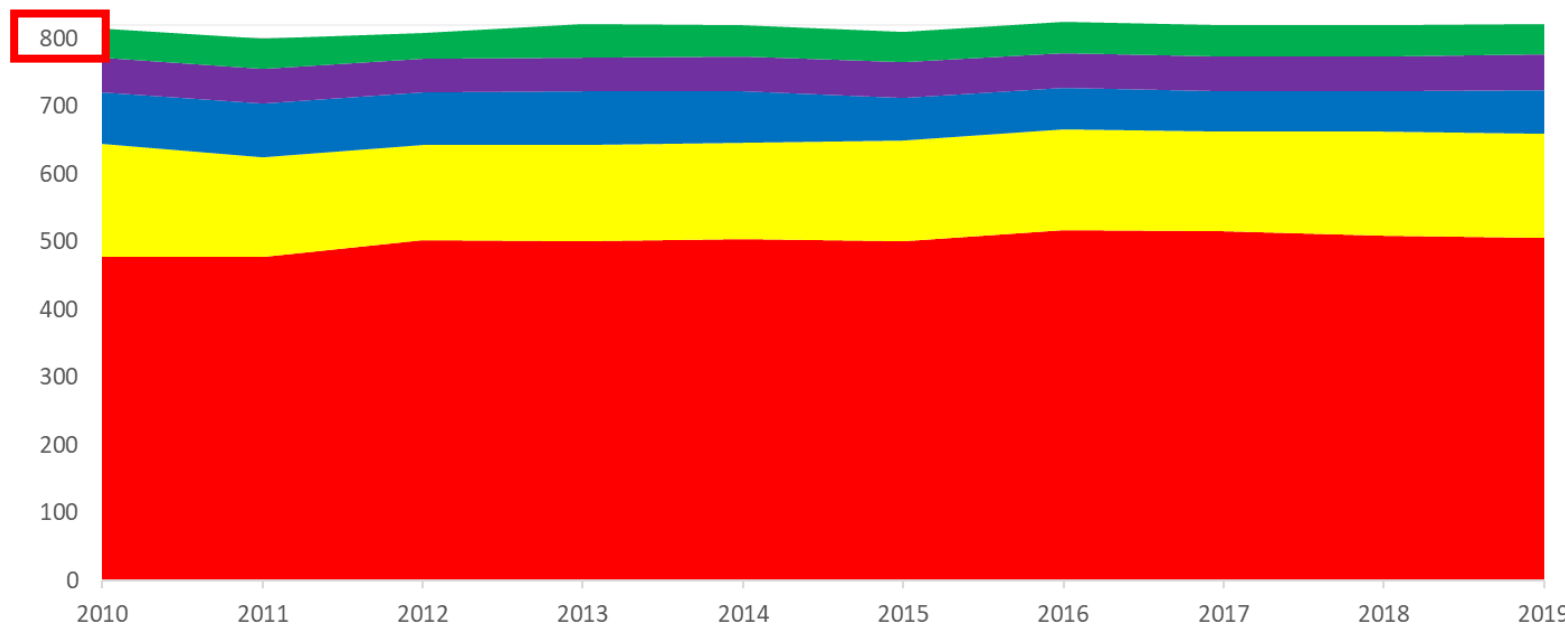
- Chaleur primaire renouvelable
- Biocarburants
- Gaz
- Electricité
- Produits pétroliers
- Bois-énergie / Biomasse

# Emissions de Gaz à Effet de Serre territoriale

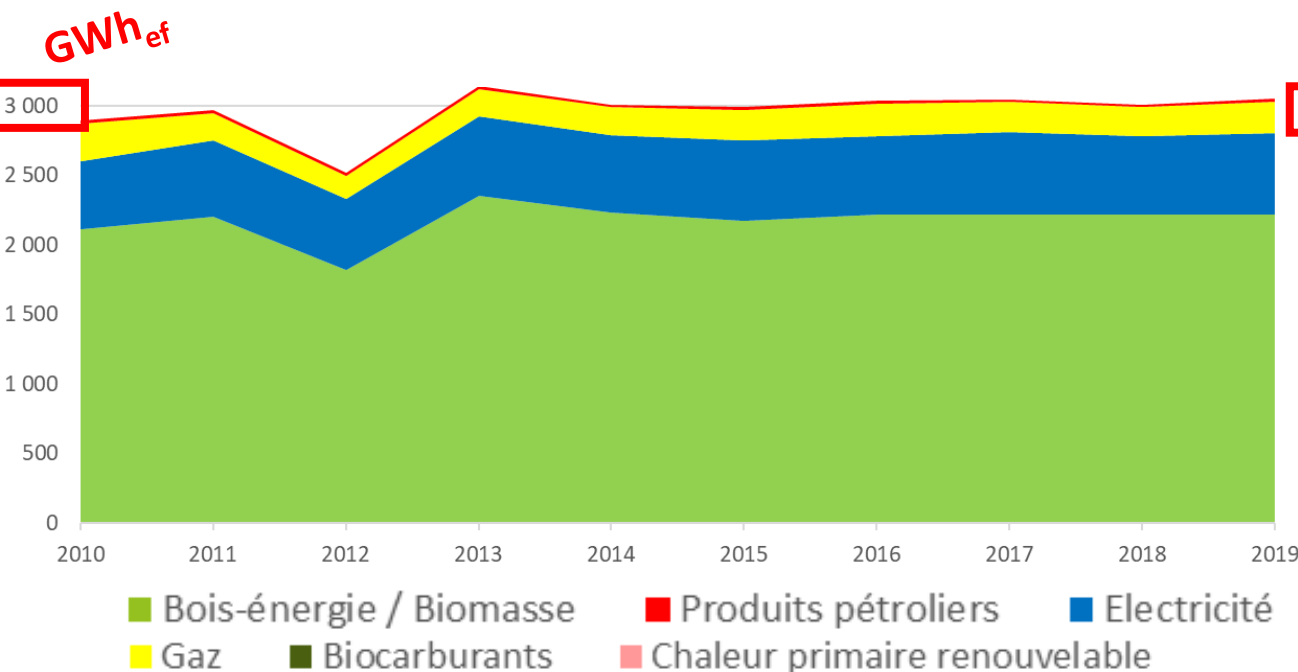
en  
ktCO<sub>2</sub>eq



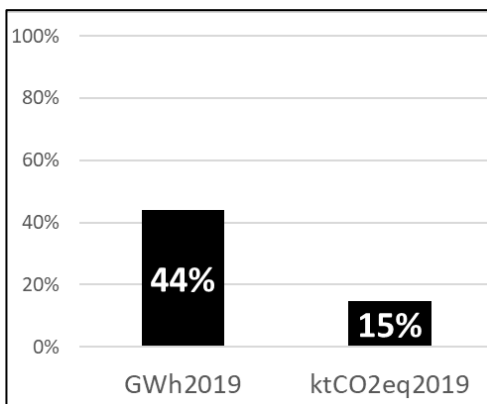
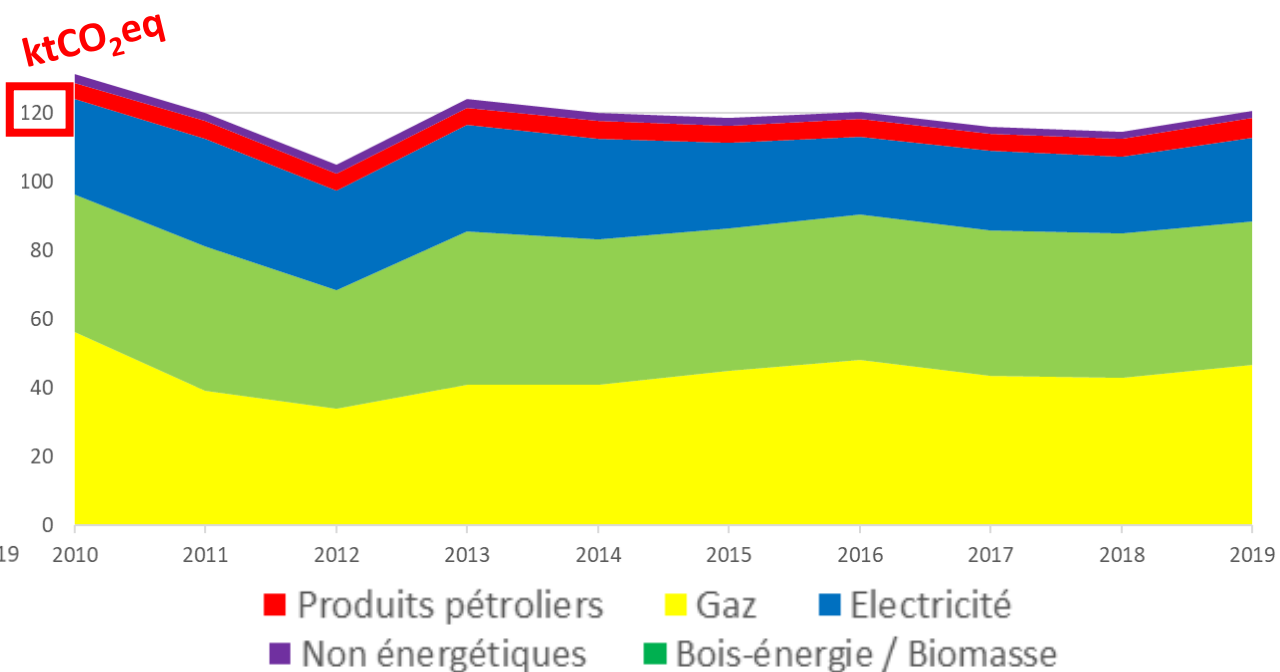
Emission GES totale 2019 :  
826 ktCO<sub>2</sub>eq



Rappel consommation totale : 6 971 GWh<sub>2019</sub>



Rappel émission GES totale : 826 ktCO<sub>2</sub>eq<sub>2019</sub>



## A retenir

Trois énergies principales utilisées : bois énergie, électricité et gaz.

La consommation du bois énergie est majoritaire, mais son impact est moins significatif sur les GES.

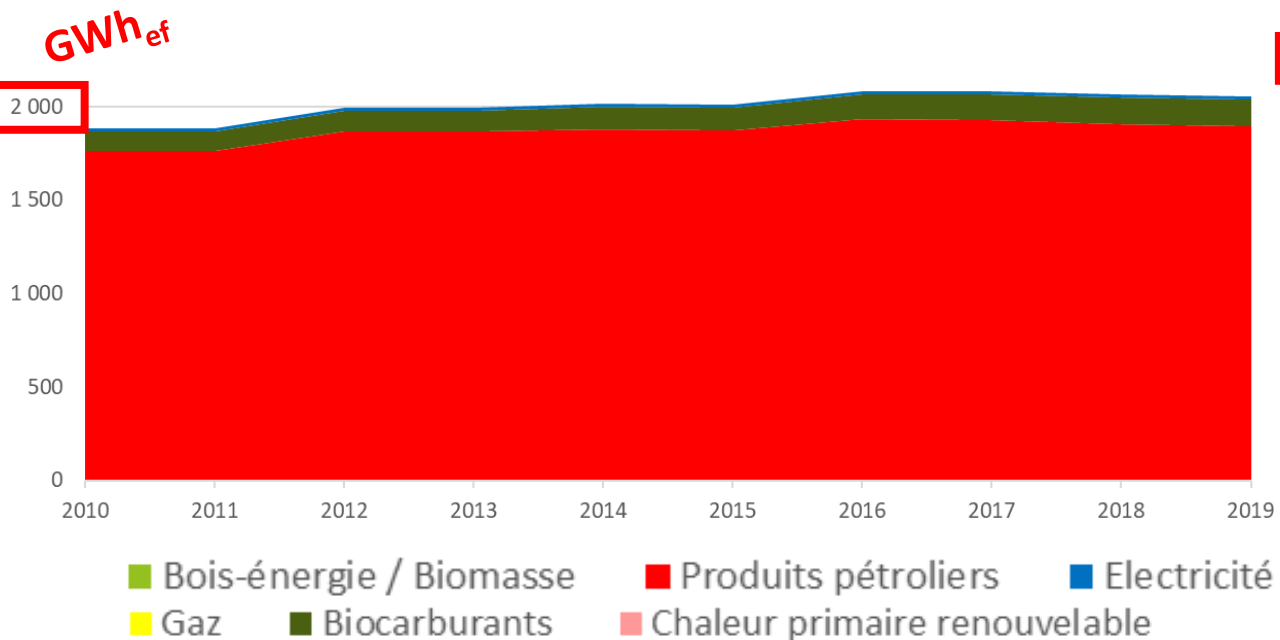
La consommation du gaz est presque dix fois plus faible que le bois mais a un impact GES équivalent à ce dernier.

L'année 2012 correspond à une période d'arrêt des machines de l'usine SMURFIT KAPPA.

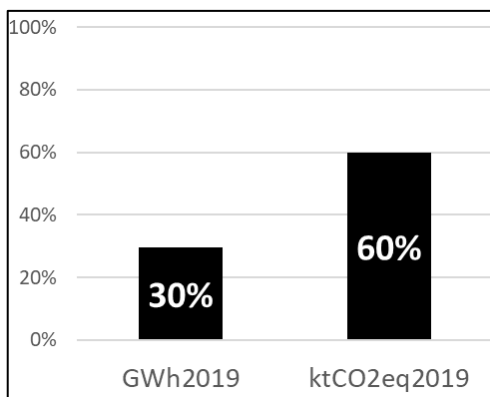
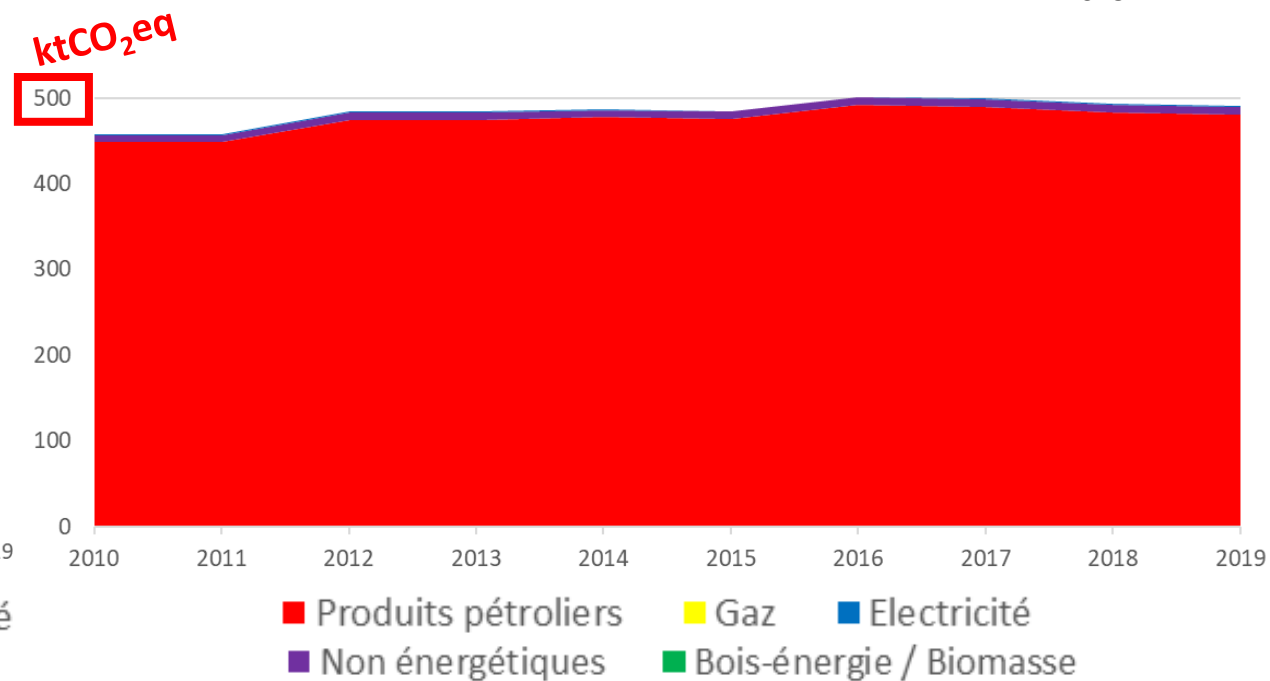


# Bilan énergétique : détail secteur transport

Rappel consommation totale : 6 971 GWh<sub>2019</sub>



Rappel émission GES totale : 826 ktCO<sub>2</sub>eq<sub>2019</sub>

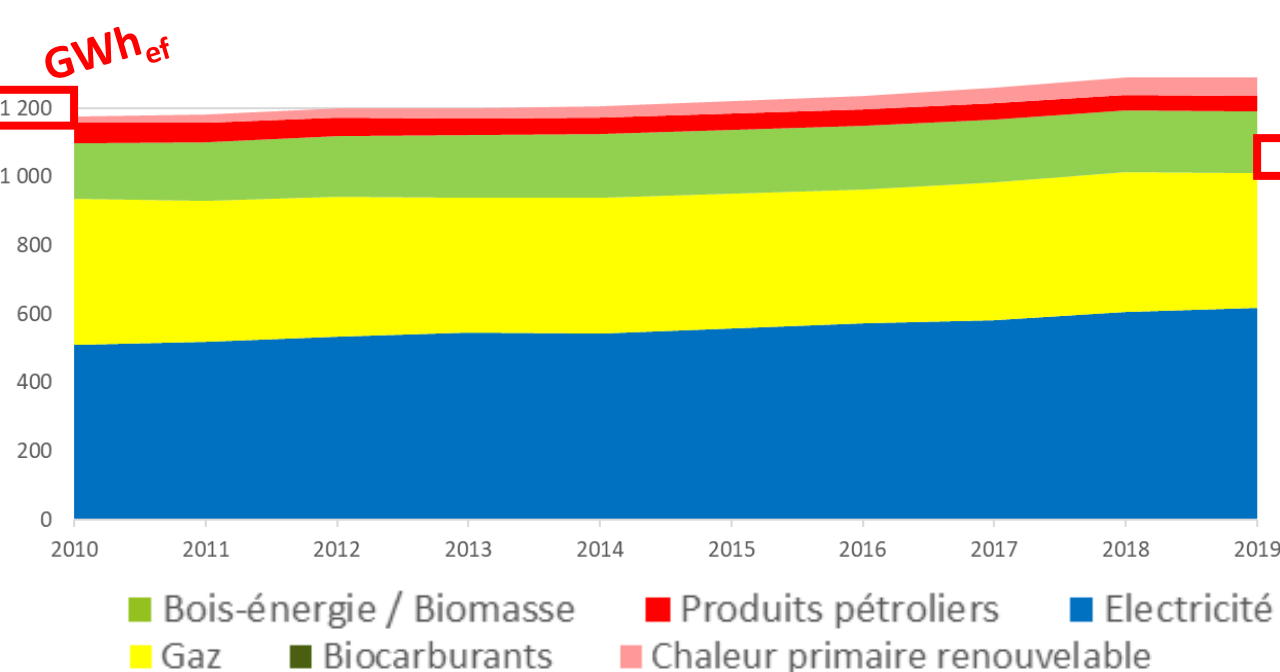


## A retenir

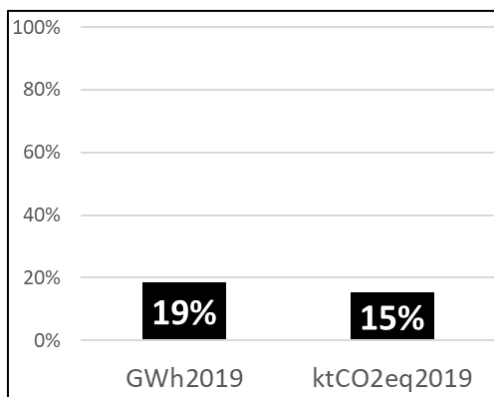
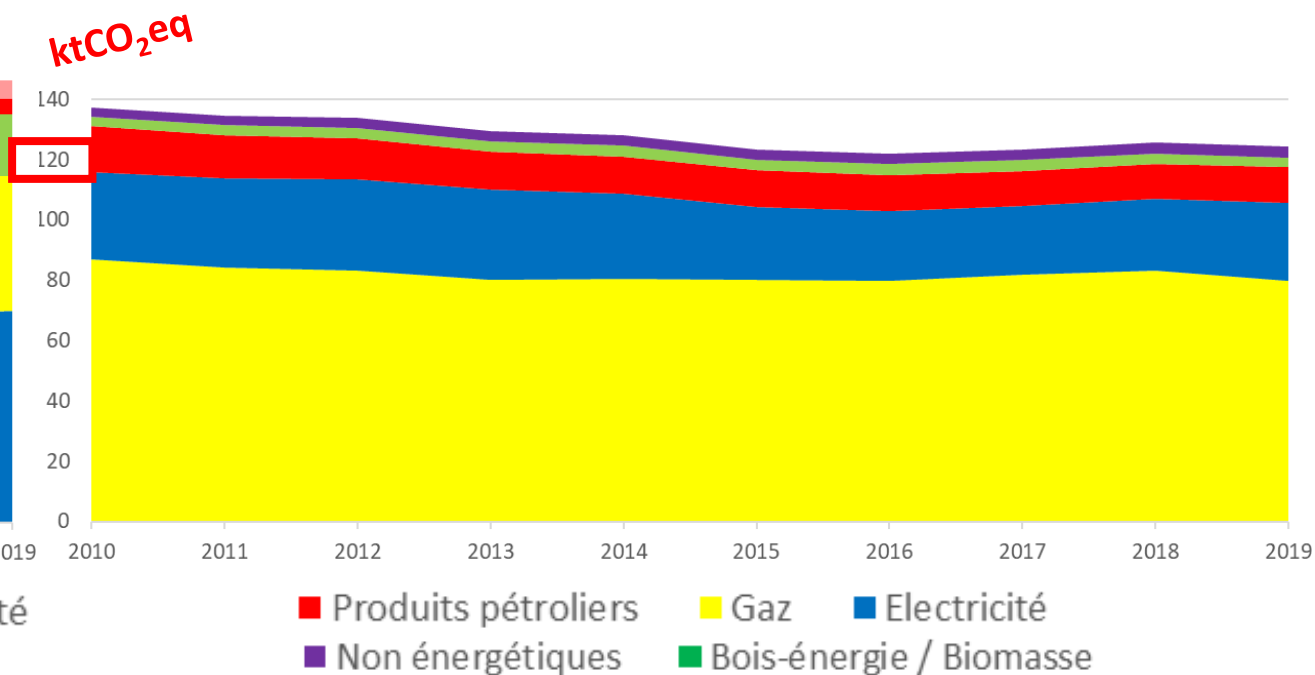
Une énergie dominante : le pétrole.

Les consommations de biocarburants et d'électricité sont encore limitées.

Rappel consommation totale : 6 971 GWh<sub>2019</sub>



Rappel émission GES totale : 826 ktCO<sub>2</sub>eq<sub>2019</sub>



## A retenir

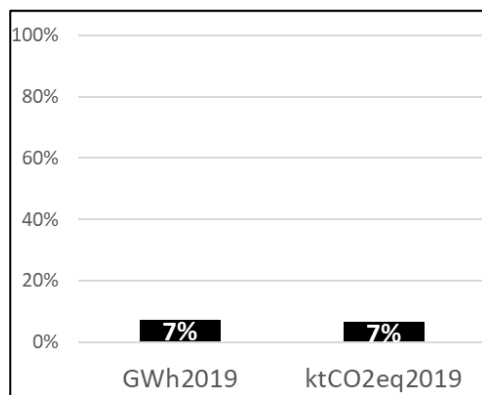
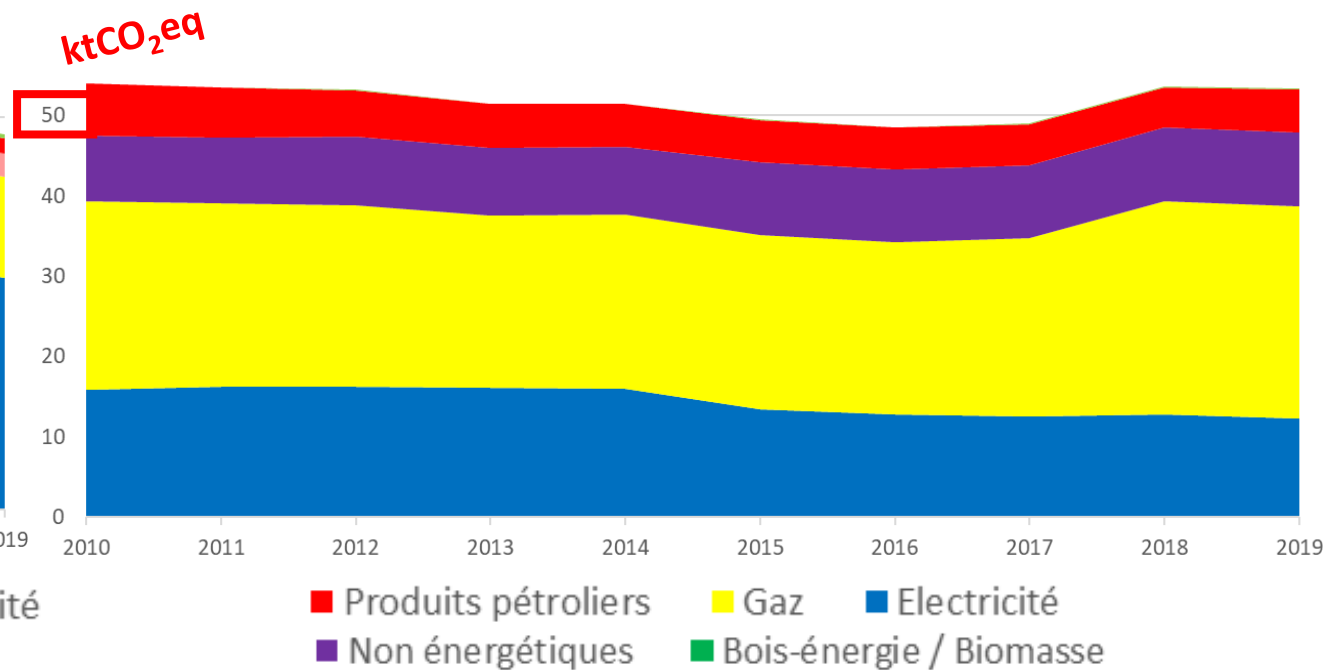
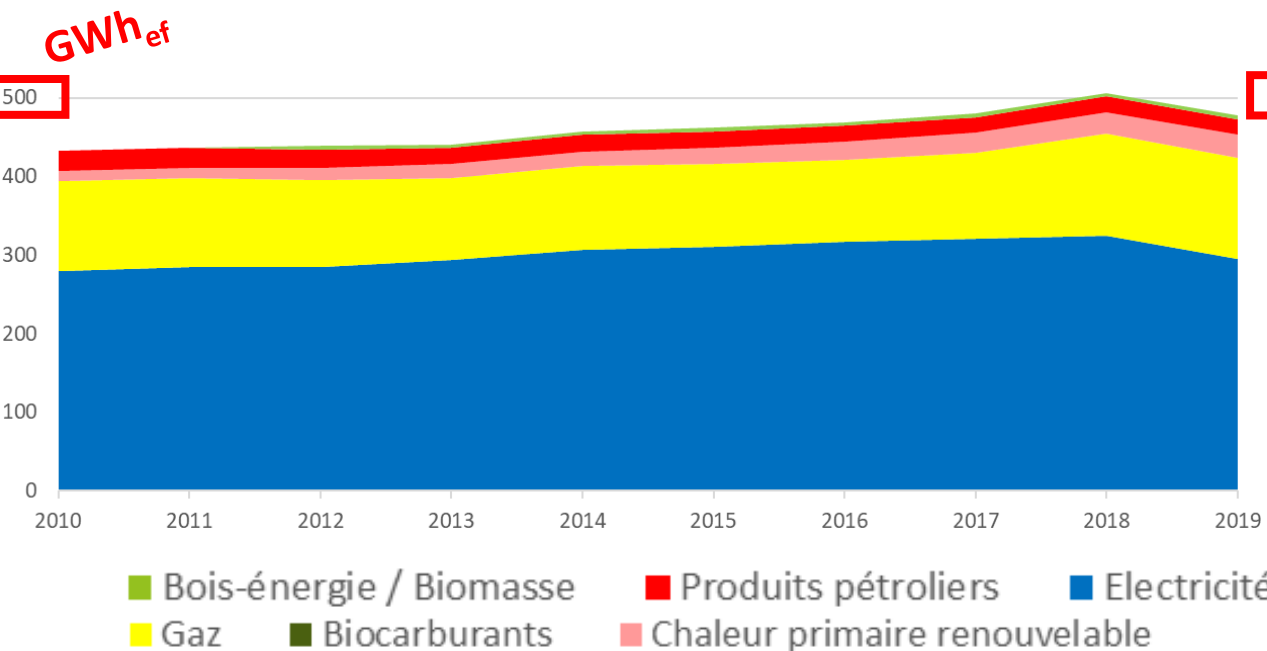
Trois énergies principales : électricité, gaz et bois énergie.

Le gaz représente 30% des consommations du secteur mais 64% des émissions de GES.

Réglementation : remplacement des chaudières au fioul au plus tard en 2028.

Rappel consommation totale : 6 971 GWh<sub>2019</sub>

Rappel émission GES totale : 826 ktCO<sub>2</sub>eq<sub>2019</sub>



## A retenir

Deux énergies principales : électricité et gaz.

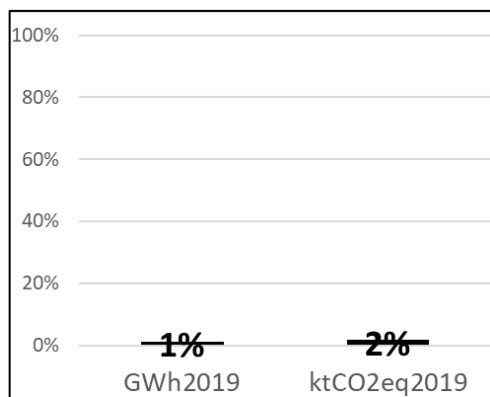
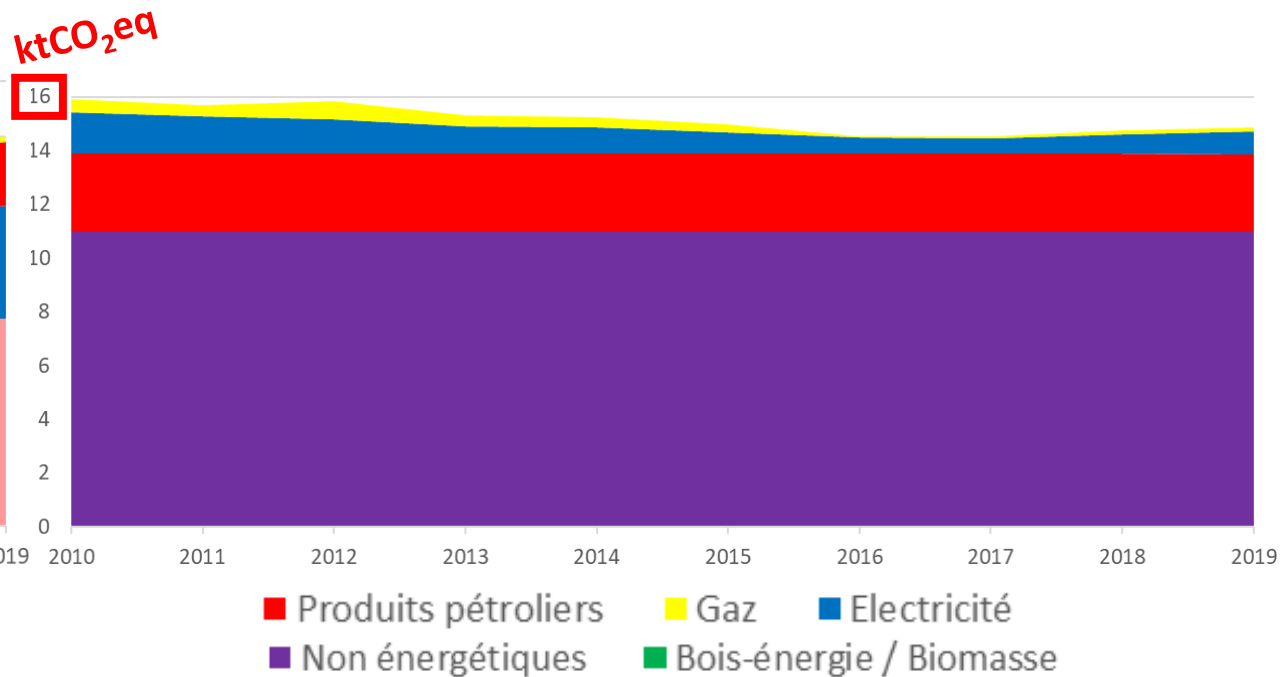
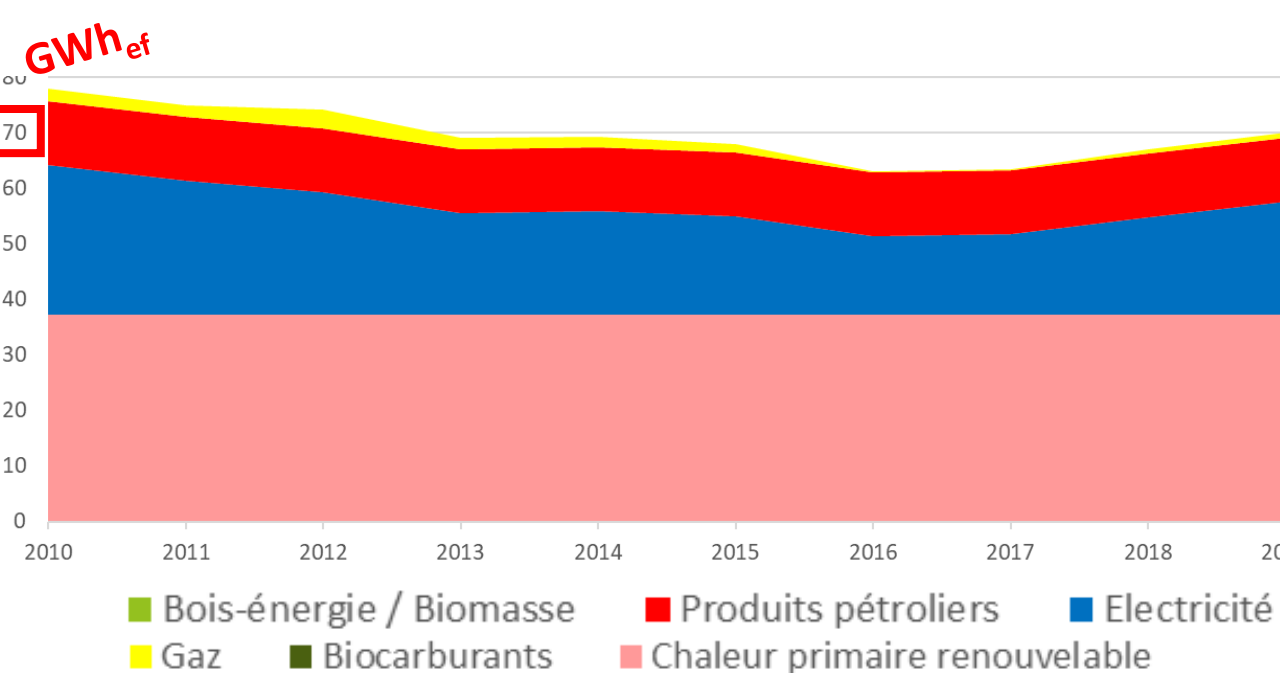
Le gaz représente 27% des consommations du secteur mais 50% des émissions de GES.

L'électricité représente 62% des consommations du secteur mais 20% des émissions de GES.

# Bilan énergétique : détail secteur agricole

Rappel consommation totale : 6 971 GWh<sub>2019</sub>

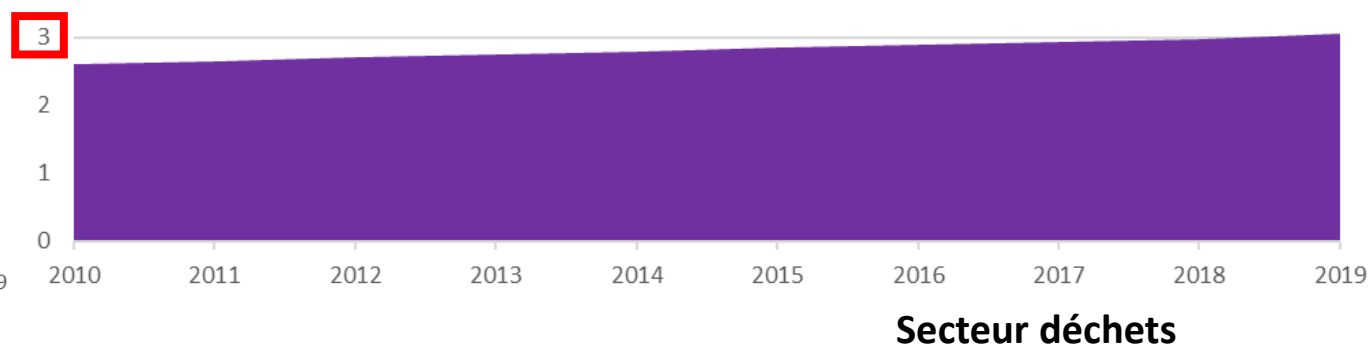
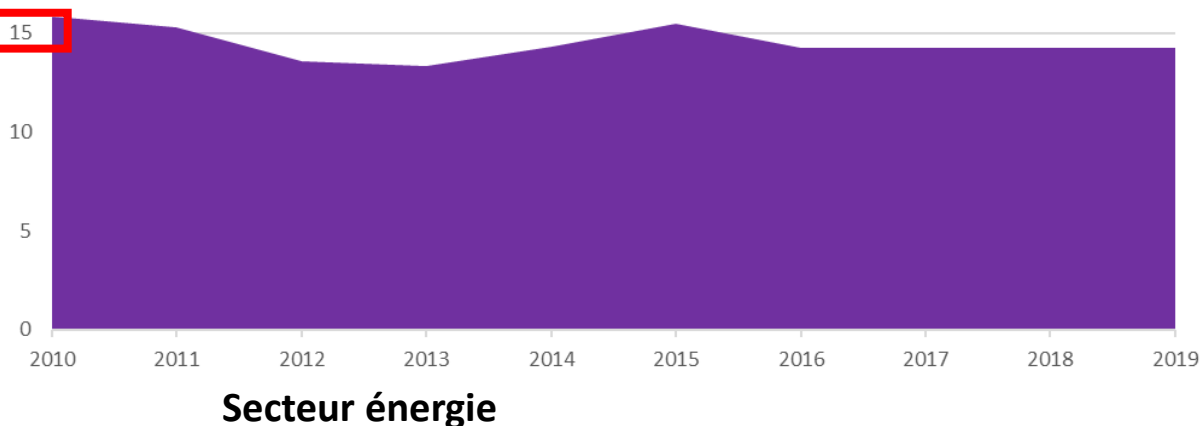
Rappel émission GES totale : 826 ktCO<sub>2</sub>eq<sub>2019</sub>



## A retenir

Trois énergies principales : chaleur primaire renouvelable, électricité et produits pétroliers.

Rappel émission GES totale : 826 ktCO<sub>2</sub>eq<sub>2019</sub>



■ Produits pétroliers    ■ Gaz    ■ Electricité  
■ Non énergétiques    ■ Bois-énergie / Biomasse

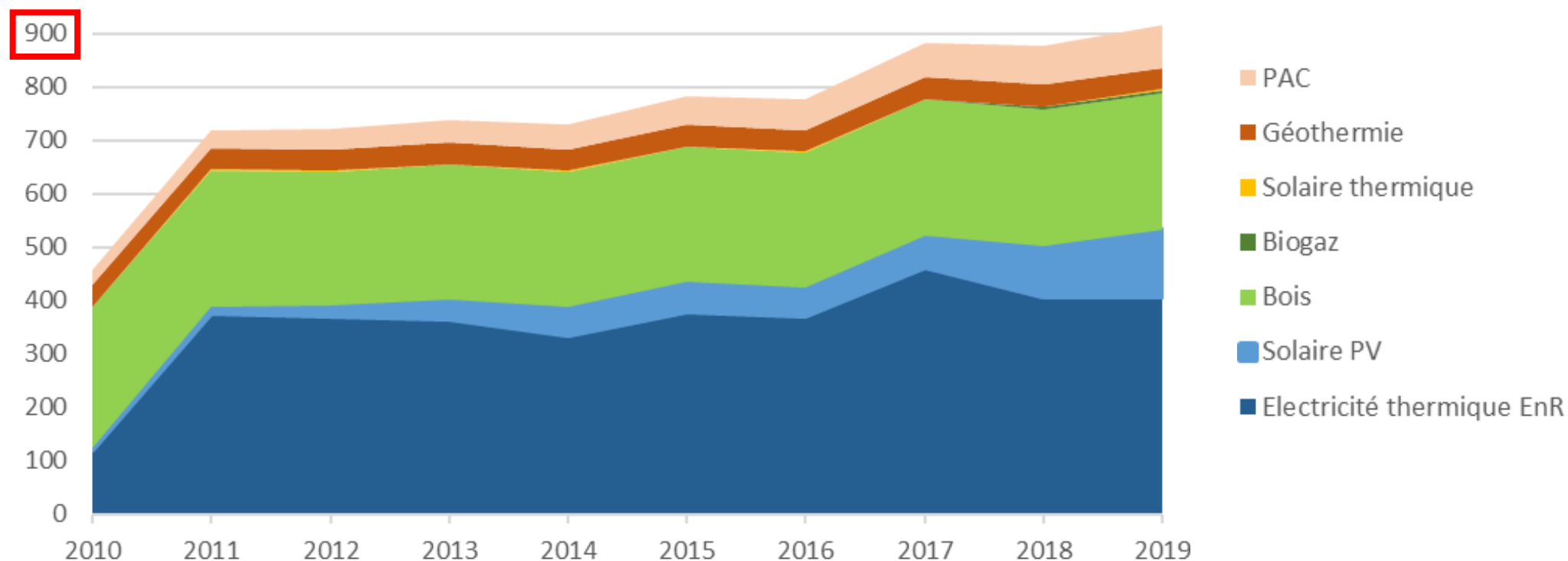
## A retenir

Les émissions de GES de ces deux secteurs sont dans la catégorie des émissions dites « non énergétiques », c'est-à-dire qui ne sont pas la conséquence d'une combustion.

Celles du secteur déchets sont principalement dues au stockage de déchets et aux eaux usées. Celles du secteur énergie sont dues notamment à l'extraction de pétrole (gaz brûlés), à la distribution de gaz, aux disjoncteurs sectionneurs électriques haute tension.

Le secteur énergie et le secteur déchets représentent respectivement 1,7 et 0,4 pourcents des émissions de GES totales.

en GWh



## A retenir

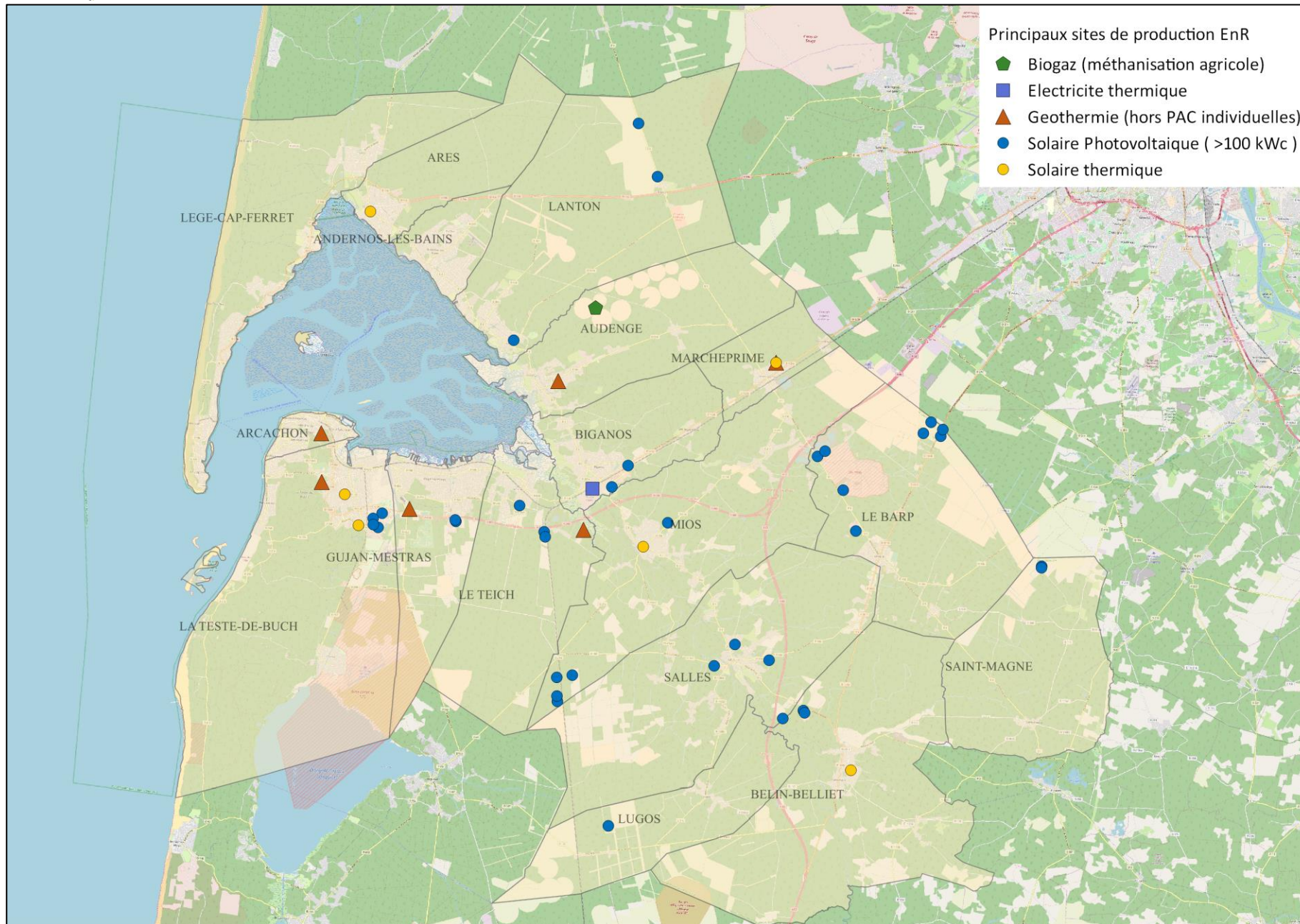
Deux énergies renouvelables produites : électricité et chaleur.

Le solaire photovoltaïque et l'électricité thermique sont les deux productions électriques. Les autres EnR produisent de la chaleur.

**Au global, les EnR couvrent 13% des consommations totales du territoire.**

Pour rappel, l'objectif est de diviser par 2 les consommations d'énergie et de multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable afin d'atteindre l'égalité consommation/production à 2050 et devenir territoire à énergie positive.

# Cartographie des principaux sites EnR



Carte des sites de production d'énergies renouvelables en service à fin 2019.

Répartition et émissions de polluants – en tonnes	Oxydes d'azote	Particule	Particule	Composés organiques volatils	Dioxyde de soufre	Ammoniac
	NOx	PM10	PM2,5	COVNM	SO2	NH3
Résidentiel	124	243	237	942	20	0
Tertiaire	72	4	4	2	10	0
Routier	2312	242	176	189	3	26
Autres transports	47	34	14	4	0	0
Agricole	14	14	9	6	1	104
Déchets	0	0	0	6	0	30
Industriel	480	48	19	193	3	0
Energie	209	6	6	184	123	0
<b>TOTAL</b>	<b>3258</b>	<b>592</b>	<b>465</b>	<b>1526</b>	<b>161</b>	<b>159</b>

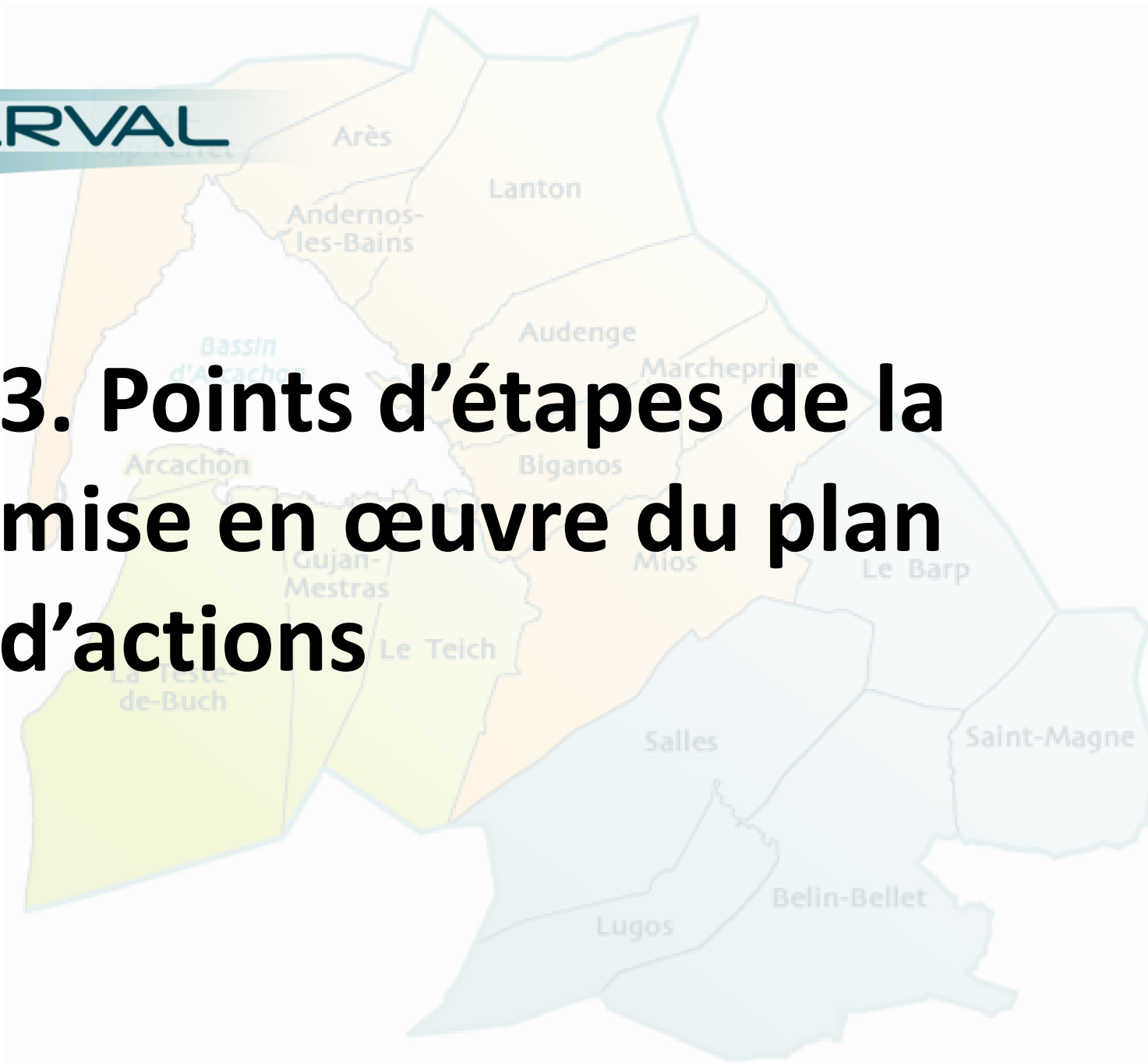
Figure 16 du diagnostic ATMO du 3/05/2018, annexe du PCAET, **valeurs de 2012**



## Etat d'avancement des actions du plan climat liées au changement climatique

- Valoriser les actions et initiatives des différents acteurs sur la ressource en eau : **démarche Aménag'eau portée par le département de la Gironde (SCOT)**
- Approfondir la connaissance sur la filière bois et sensibiliser le public et les acteurs au rôle des espaces forestiers : **non démarrée**
- Protéger la biodiversité nocturne par la création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé : **en cours avec le PnR Landes de Gascogne qui pilote la démarche. Elle consiste à réduire la pollution lumineuse de l'éclairage public. En complément de la RICE, le Sybarval en partenariat avec le PnR, complète le diagnostic de pollution lumineuse par une analyse des continuités écologiques nocturnes, dites trame noire.**
- Reconstituer les zones humides et les boisements vecteurs de services écosystémiques majeurs : **Inventaire des zones humides et évaluation de la sensibilité environnementale dans le cadre du SCOT en cours**
- Agir pour la résilience du territoire face aux risques naturels, rédaction du chapitre adaptation : **dans le cadre de l'élaboration du SCOT, le Sybarval intègre un chapitre dédié à l'adaptation du territoire au changement climatique et prévoit des prescriptions et des recommandations dans le DOO (2022). A titre d'exemple, les enjeux liés aux règles 25 et 26 du SRADDET portant sur la submersion marine et le trait de côte ont fait l'objet d'une analyse complète par le Sybarval et sont intégrés au chapitre dédié à l'adaptation au changement climatique.**

### 3. Points d'étapes de la mise en œuvre du plan d'actions



# Avancement des actions du plan climat (1)

Thématique	n°action	Intitulé	Avancement
Animation Transversale	1	Animer et piloter le PCAET	Recrutement d'un chargé de mission
	1.1	Consolider une gouvernance pérenne et mutli-partenzriale sur le territoire	Mise en place du Comité des acteurs
	1.2	Assurer le suivi des indicateurs. Travailler à la construction des données manquantes	Partenariats avec les fournisseurs de données
	1.3	Former, informer, sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire	Réunion AcclimaTerra le 19 novembre 2021
Aménager durablement pour réduire la consommation d'énergies	2	Mener une gestion dynamique du patrimoine des communes et des communautés	Réalisation du SDI et suivi des communes
	3	Moderniser les systèmes d'éclairage extérieurs	Utilisation des CEE TEPCV
	4	Plateforme de rénovation énergétique pour informer et accompagner les propriétaires privés à la rénovation énergétique	Existante sur la COBAN depuis 2017. Mise en place sur COBAS et CdC VdE depuis 2021.
	5	Mettre en place une Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat - OPAH	Finalisation et travail engagé avec la COBAS
	6	Faire évoluer les documents d'urbanisme pour une prise en compte des différentes dimensions du PCAET	Suivi des PLU et lien avec le SCOT
	6.1	Développer un urbanisme favorable aux EnR	En cours dans le cadre de la rédaction du SCOT
	6.2	S'approprier les enjeux de la division parcellaire et mettre en place des stratégies adaptées dans les PLU(i)	Etude réalisée avec le CAUE
Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone	9.1	Encourager le développement des EnR pour les professionnels du tourisme	Etude auprès de plusieurs campings en 2020
	9.3	Consolider et renforcer la lisibilité de l'offre pour diminuer l'utilisation de la voiture par les touristes	Mise en place du service MOBI depuis juin 2021

Thématique	n°action	Intitulé	Avancement
Diversifier les modes de déplacement des habitants du territoire	12	Développer la pratique du vélo (dont électriques) par les habitants et les touristes	Travail avec les EPCI
	13	Coordonner l'offre de mobilité sur le territoire	Mise en place du service MOBI depuis juin 2021
	14	Inciter à l'émergence de plans de mobilité publics et privés	Oui, voir fiche action 14.1
	14.1	Mettre en place une opération collective d'élaboration de plans de déplacements des agents des collectivités du territoire.	Accompagnement de 9 collectivités en 2019-2020 à la démarche PDMc. Renouvellement de l'exercice en 2021.
Développer les énergies renouvelables - Devenir un Territoire à Energie Positive	18	Développer le photovoltaïque sur les espaces artificialisés ou pollués	Réalisation du cadastre solaire en régie et suivi. Analyse des parkings et sites pollués en cours et en partenariat avec le département.
	20	Développer la filière de méthanisation	Projet réalisé et suivi de projets en cours.
	21	Utiliser le potentiel en géothermie du territoire	Etude finalisée depuis mai 2020. Réunion de présentation effectuée le 14 octobre 2021.
Construire un territoire résilient face aux changements climatiques	24	Valoriser les actions et initiatives des différents acteurs sur la ressource en eau	Poursuite de la démarche avec Aménag'eau (SCOT)
	26	Protéger la biodiversité nocturne par la création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé	Démarrage de l'étude de pollution lumineuse du territoire avec le PnRLG. Poursuit son cours.
	27	Reconstituer les zones humides et les boisements vecteurs de services écosystémiques majeurs	Inventaire des zones humides et évaluation de la sensibilité environnementale dans le cadre du SCOT en cours
	28	Agir pour la résilience du territoire face aux risques naturels	Chapitre dédié à l'adaptation du territoire au changement climatique intégré dans l'état initial de l'environnement du SCOT



## Rappel TEPCV 2016-2018

1 212 623 € obtenus pour 13 collectivités

## Rappel CEE TEPCV 2017-2018

1 520 000 € obtenus pour 9 collectivités



## Rappel Contrat Développement Territorial de Gironde (ancien Contrat Objectif Territorial)

**Quatre projets en cours sur le territoire.**

Objectif du département : minimum **44 projets** , en 3 ans

Estimatif coûts : 20 M€ d'investissement à l'échelle départementale, 8 M€ de subventions.



## A venir : CRTE - Contrat de Relance de Transition Ecologique

**55 projets retenus** par la préfecture de Gironde pour être financièrement valorisés.



## Point d'avancement de la convention triennale avec l'ADEME (147 000 € sur 3 ans)

### VOLET ANIMATION

- Mobiliser les acteurs du territoire autour de la transition énergétique
- ✓ Communiquer auprès des partenaires et des habitants sur la transition énergétique engagée : comité des acteurs, participation à des salons, participation à des événements associatifs autour de la transition énergétique

### VOLET ENR

- ✓ Création d'un cadastre solaire pour connaître le potentiel
- ✓ Accompagner au développement du photovoltaïque sur le territoire : permanences photovoltaïques pour les particuliers, études d'opportunités photovoltaïque pour les collectivités et entreprises, études parkings/sols pollués à venir
- ✓ Accompagner les porteurs de projet en géothermie, en mobilisant l'étude de potentiel

### VOLET AMENAGEMENT DURABLE et ADAPTATION

- Traduire la stratégie du PCAET dans le SCOT
- Décliner le PCAET dans les PLU(i)
- ✓ Organiser un évènement ACCLIMATERA : à venir le 19 novembre 2021

### VOLET PARTENARIATS

- ✓ PNRLG sur la labellisation RICE
- ✓ Acteurs du tourisme (économies et ENR) : analyses réalisées pour plusieurs campings du territoire
- Artisans et entreprises (économies d'énergie)
- ✓ Collectivités (mobilités)

## Nouveau : le Contrat d'Objectif Territorial ADEME 2022 - 2025



### LABEL CIT'ERGIE <https://www.territoires-climat.ademe.fr/ressource/128-43>

Le dispositif Cit'ergie, basé sur le principe d'une labellisation, récompense pour 4 ans le processus de management de la politique climat de la collectivité et les actions en découlant. Cinq niveaux de labellisation traduisent les réalisations et engagements pris par la collectivité et l'encouragement à progresser dans sa démarche.

### LABEL ECONOMIE CIRCULAIRE <https://www.optigede.ademe.fr/demarche-territoriale-economie-circulaire-referentiel>

Ce programme a pour but, à travers une démarche d'amélioration continue, d'aider concrètement chaque collectivité dotée a minima d'une compétence déchets à :

- faire un état des lieux de la politique économie circulaire ;
- définir une stratégie d'actions ;
- suivre et évaluer la performance globale de la politique territoriale économie circulaire.

Dispositif financier sur 4 ans pour un montant total de 350 000 € (75 000 €/an).

Un an de diagnostic et mise en place des deux dispositifs puis trois ans de mise en œuvre.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SON TERRITOIRE



# 4. Focus sur quelques actions phares







## Permanences solaire : photovoltaïque et solaire thermique

- 44 permanences proposées tout au long de l'année 2020 dans les 17 communes
- Deux tiers des permanences tenues
- 88 ménages ont pu bénéficier de conseils dont 71 par le biais direct des permanences
- Reconduit en 2021

Objectif 2021 : sonder les ménages ayant bénéficié d'un conseil en 2020 pour connaître le taux de passage à l'acte.

## Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

- Existe sur la COBAN depuis 2017
- A été mis en place pour la COBAS et la CdC Val de l'Eyre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de la région Nouvelle Aquitaine. Le portage se fait par le CREAQ.
- L'AMI est reconduit pour 2022. A ce titre, le plateforme sera à l'échelle COBAN + CdC Val de l'Eyre. Le portage se fera par le Sybarval.
- En parallèle, la COBAS a mis en place son Service Habitat depuis avril 2021 et le développera également sur 2022.

# Le potentiel géothermique du territoire

## Apport de la géothermie dans la planification de la transition énergétique du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Etude lancée en 2018 avec le BRGM et l'ALEC pour élaborer une cartographie du potentiel géothermique du territoire. L'objectif est de mesurer la capacité d'exploitation de cette ressource naturelle et de la croiser avec les besoins des principaux bâtiments publics.

Lien vers le rapport final ainsi que les cartes communales : <https://www.sybarval.fr/le-plan-climat/geothermie/>

**Création et mise à disposition des communes d'un A4 recto verso pour synthétiser le contenu du rapport.**

Réunion de **présentation du rapport effectuée le 14 octobre 2021** auprès des collectivités.

Liste projets en cours sur territoire :

- salle de spectacle La Caravelle à Marcheprime
- réflexion en cours à La Teste de Buch

**Perspective d'évolution** : rencontres individualisées proposées aux collectivités, mise en place d'un référent géothermie au sein de l'ALEC à l'échelle ex-Aquitaine financé par la Région et l'ADEME au 1<sup>er</sup> janvier 2022, sensibilisation des particuliers à la géothermie dans le cadre de la Plateforme de rénovation énergétique.

Document public

### Apport de la géothermie dans la planification de la transition énergétique du territoire du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre (33)

Rapport final  
BRGM/RP-69807-FR  
Mars 2020



## Note d'opportunité photovoltaïque

Commune d'Andernos-les-Bains



Corentin CAYLA  
09/12/2019

### Partenariat ALEC

Le Sybarval tient un partenariat avec l'ALEC pour proposer aux collectivités et entreprises du territoire des études d'opportunité **toutes énergies renouvelables**.

Collectivités qui en ont/vont en bénéficier : Andernos les Bains, Mios (CDT), Lège Cap Ferret (CDT), Marcheprime

Entreprises qui en ont bénéficié : Leclerc Arès

### Cas de la commune d'Andernos les Bains

La commune a fait appel à ce partenariat pour bénéficier du **potentiel solaire des toitures de ses bâtiments publics**.

Une première approche est réalisée grâce au Schéma Directeur Immobilier puis, après validation de la commune, une analyse plus approfondie avec visite de site permet de finaliser l'étude.

Le cumul des résultats des 20 sites ciblés élève le potentiel photovoltaïque à 873 kWc.

# 5. Perspectives 2022 et bilan à 3 ans



## Le plan climat va se dérouler en 2022 avec les actions suivantes :

- Mise en œuvre de la [Plateforme de Rénovation Energétique](#)
- Poursuite des [permanences photovoltaïques](#)
- Valorisation de la [géothermie](#) auprès des collectivités et des habitants du territoire
- Suivi des [projets de transition énergétique et écologique des collectivités](#)
- Intégration de la [stratégie énergie/gaz à effet de serre dans le SCOT](#)
- Poursuite de la [démarche RICE et trame noire](#) en partenariat avec le PnR Landes de Gascogne
- Relance des [acteurs économiques](#) (campings, centres commerciaux, etc...)
- Démarrage du [contrat d'objectif territorial de l'ADEME](#)

Le plan climat fêtera son **troisième anniversaire de mise en œuvre** le 18 décembre prochain. A ce titre, **un rapport doit être rédigé puis mis à disposition du public. Aucun format n'est règlementairement demandé.** Ainsi, le Sybarval propose d'avancer sur ce sujet en collaboration avec ses partenaires du plan climat.

## **Travail prévisionnel premier semestre 2022**

- Mettre à jour le bilan énergétique année 2020 (consommation, émission de GES, production d'EnR)
- Intégrer les émissions de polluants atmosphériques 2018
- Evaluer la mise en œuvre du plan d'actions
- Présenter une première mouture du bilan des trois ans aux maires et débat avec les élus sur la perspective 2024 (mise à jour du plan climat)
- Echange avec les partenaires sur la construction du bilan

**Sortie du bilan à 3 ans au deuxième semestre 2022.**

# 6. Tour de table des partenaires





**Merci de votre attention**





# COMPTE RENDU DE LA REUNION

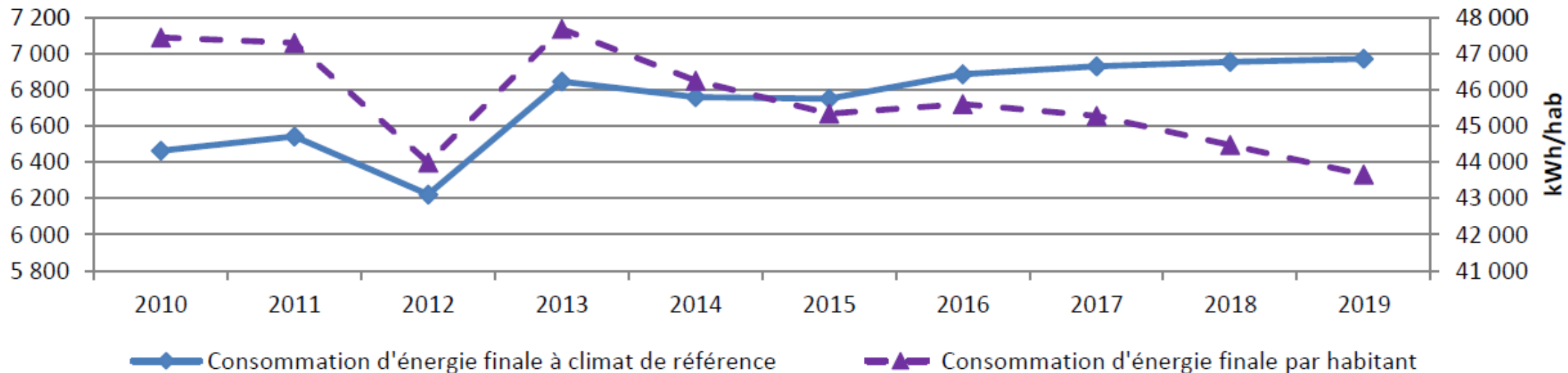
## Questions / Réponses



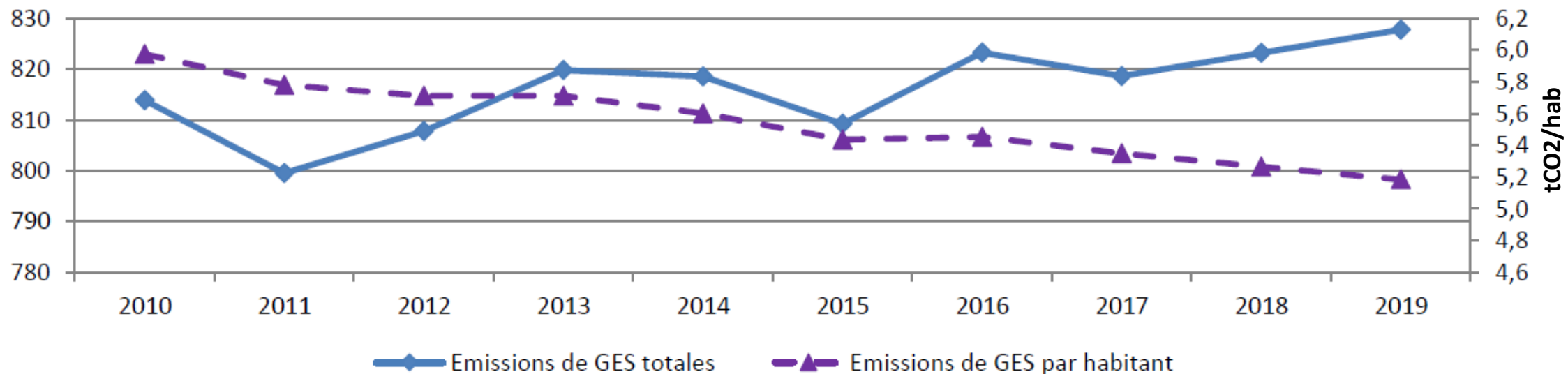
# Consommations et émissions GES par habitant

*Commentaire Sybarval : slide ajoutée pour répondre à la question du ratio par habitant. Confirmation que la tendance par habitant est à la baisse.*

GWh<sub>ef</sub>



ktCO<sub>2</sub>eq



## **Diviser la consommation d'énergie par deux à 2050 signifie « décroissance » ?**

L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie et en priorité celles qui sont fossiles : charbon (inexistant sur le territoire), pétrole et gaz. Il s'agit de baisser les besoins en énergie pour tous les usages (ex. rénovation énergétique des bâtiments pour baisser la consommation d'énergie).

## **Existe-il des données sur la part de la consommation d'énergie du secteur maritime dans le secteur transport ?**

Non mais le Sybarval, en partenariat avec l'ALEC, peut travailler à cette analyse dans le bilan à 3 ans.

## **Quelle est la part du maritime dans les données du secteur du transport ?**

Le maritime est aujourd'hui inclus dans le secteur du transport mais l'impact est très faible par rapport aux déplacements des véhicules terrestres (voitures, camions). De plus, les données de consommation du transport maritime (fournies par ATMO) ne comprennent actuellement que le fret et sont donc rattachées aux ports le long de l'estuaire de la Gironde (donc hors du territoire du SYBARVAL).

## **Quelle est la part de la consommation d'énergie liée à la circulation en transit sur l'autoroute qui traverse le territoire ? Quels sont les leviers d'actions possibles ?**

Les véhicules circulant sur l'A63 sont bien pris en compte dans la consommation d'énergie, les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre. Sur ce troisième point, elle représente environ 50% des émissions de GES. Dans le cadre du bilan à 3 ans, les données pourraient être affinées pour mesurer le véritable levier du territoire sur le secteur des transports. Sur ce troisième point, la part de l'A63 représente environ 50% des émissions de GES du secteur des transports. Dans le cadre du bilan à 3 ans, les données pourraient être affinées pour mesurer le véritable levier du territoire sur le secteur des transports.

## **Quid de la séquestration du CO2 sur le territoire ? Aucun élément n'est présenté sur ce sujet ?**

Au même titre que l'objectif de parvenir à l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergies renouvelables (démarche TEPOS, Territoire à Energie POSitive), à l'horizon 2050, le diagnostic du PCAET intègre cette dimension. Depuis la validation du PCAET fin 2018, la loi Energie Climat de 2019 a également promu l'objectif de neutralité carbone à 2050 avec une division a minima par 6 des émissions de GES par rapport à leur niveau de 1990 pour équilibrer les émissions anthropiques locales par la protection des puits de carbone naturels du territoire. Nous présenterons des éléments de diagnostic et de prospective dans le bilan à 3 ans.

## **Quelle est la performance des équipements publics, notamment les bâtiments ? Quel est le niveau d'exemplarité des collectivités ?**

Le Schéma Directeur Immobilier des communes permet d'avoir une première information sur le parc bâti : quels bâtiments sont utilisés de façon rationnelle et sont-ils en bon état ? Lesquels ne le sont pas ? Puis, pour aller plus loin sur le volet performance thermique, les communes ont la possibilité de s'appuyer sur un technicien de l'ALEC ou du SDEEG pour bénéficier d'un diagnostic énergétique. *Information non donnée oralement : les collectivités sont désormais soumises au décret tertiaire aussi appelé dispositif éco-énergie tertiaire.* L'exemplarité des collectivités est nécessaire mais l'impact des bâtiments publics est très limité (7% des consommations d'énergie pour le tertiaire - slide 18). Au-delà de l'exemplarité des communes et au regard des profils très différents des communes, il serait intéressant d'avoir une approche plus précise à l'échelle intercommunale pour identifier les leviers propres à chacune. Le diagnostic et les enjeux sont précisés dans le PCAET. Le bilan à 3 ans reprendra les chiffres EPCI par EPCI afin d'avoir une approche plus précise.

## **Peut-on valoriser les forages pétroliers ?**

Oui, le Sybarval est déjà entré en contact avec Vermilion pour explorer la possibilité de valoriser la chaleur perdue lors des forages. Cet échange technique a permis de montrer qu'un forage a pu faire l'objet d'une valorisation dans le cadre de l'éco-quartier de La Teste de Buch et qu'un deuxième va être valorisé avec le Lycée Condorcet d'Arcachon.

## **Energie marémotrice/hydraulique, des expérimentations possibles sur le Bassin ?**

Ce type d'énergie est en phase de recherche uniquement donc elle ne permet pas au territoire de remplir ses objectifs à court terme, mais elle n'est pas exclue. Une expérimentation est en cours dans le Pays Basque et il existait un site d'expérimentation des hydroliennes à Bordeaux dans la Garonne. Les études ou expérimentations pourraient être menées dans le cadre du programme d'actions du PNM.

## **Est-ce que les pertes de rendement sont prises en compte dans la production d'énergies renouvelables ?**

Oui, elles le sont et restent minimales au vu de l'augmentation du nombre de sites de production. A titre d'exemple, la plus grande centrale européenne photovoltaïque située à Cestas, a une perte annuelle de production aux alentours de 0,4% (la moyenne des installations photovoltaïques étant aux alentours de 0,5%).

## **Peut-on valoriser des stations d'épuration pour créer du biogaz ?**

Oui, c'est le cas à La Teste de Buch avec la mise en service par le SIBA en début d'année 2021, d'une unité de méthanisation au niveau de la station d'épuration.

## **Peut-on utiliser des sites d'enfouissement des déchets pour produire de l'hydrogène ?**

Le Sybarval est favorable sur le principe, mais la loi littoral ne le permet pas pour le moment pour les communes concernées. Un projet de production d'hydrogène est en réflexion au Barp.

## **Est-il possible de valoriser l'énergie perdue (chaleur) par Smurfit Kappa ?**

Ce point a fait l'objet d'un échange entre un aménageur immobilier et l'usine afin de valoriser cette chaleur pour chauffer des nouveaux lotissements à proximité. Cela n'a pu se concrétiser à cause d'une perte de chaleur trop importante sur la longueur du réseau à créer. Néanmoins, le Sybarval doit rencontrer le responsable technique de l'usine pour évoquer ce sujet.

## **Que faire des sites pollués/d'enfouissement sur lesquels on ne peut rien faire, ni même de la production d'énergie renouvelable ?**

La loi Littoral impose de développer les projets en continuité du bâti existant donc les parcs photovoltaïques sur des décharges isolées sont interdits. Le Sybarval a déjà sollicité les Députées sur ce sujet, lors de l'examen de la loi ELAN et il pourra, à nouveau, écrire aux parlementaires du territoire.

**Quel est l'apport de la RE2020 ?** La nouveauté par rapport à la RT2012 est l'analyse de l'empreinte environnementale du bâtiment, c'est-à-dire que les constructions ne devront pas dépasser un certain plafond d'émissions de Gaz à Effet de Serre pour être acceptées, ce qui implique que les matériaux issus de la biomasse animale et végétale devront être priorités comme le bois, reconnu pour ses qualités de puit de carbone (stockage du carbone).

**Comme le cadastre solaire, est-ce qu'une thermographie aérienne pourrait être mise en œuvre afin de montrer les déperditions de chaleur par les toitures du territoire et sensibiliser les particuliers ?** Cela serait possible mais la thermographie aérienne est une image à un instant donné qui peut montrer qu'une toiture n'est pas déperditive (et donc excellente) alors que personne n'est présent dans la maison à ce moment-là. De plus le coût de cette prestation est élevée a contrario du cadastre solaire qui est réalisé en régie et peut être réactualisé régulièrement grâce au géomaticien du Sybarval. Enfin, le territoire met en place un service public d'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique, donc nous allons valoriser cette plateforme en priorité.

**Quels sont les indicateurs des actions du Plan Climat ?** Les indicateurs ne sont pas présentés dans ce comité des acteurs mais existent dans le programme d'actions [https://www.sybarval.fr/wp-content/uploads/2018/12/3\\_PCAET\\_PROGRAMME\\_ACTIONS\\_201218.pdf](https://www.sybarval.fr/wp-content/uploads/2018/12/3_PCAET_PROGRAMME_ACTIONS_201218.pdf). Le Sybarval reste à l'écoute des partenaires du Plan Climat pour alimenter ses actions avec de nouveaux indicateurs, notamment dans le cadre du bilan à 3 ans, puis ultérieurement, dans la révision du Plan Climat en 2024.

**Smurfit Kappa est un acteur important dans le paysage énergétique du territoire. Peut-on le mettre en avant ?** Le Sybarval affiche cette volonté, notamment dans le cadre du bilan à 3 ans. L'échange prévu avec l'usine doit permettre d'initier un partenariat et avancer en ce sens.

**Est-ce que les PLU en cours de révision peuvent d'ores et déjà intégrer des éléments complémentaires pour valoriser les zones humides ?** Le SCOT permettra d'inciter les PLU à évoluer dans ce sens. L'enjeu de transition énergétique a déjà été inscrit comme enjeu transversal du PADD. Le DOO comprendra un volet énergétique qui sera rédigé au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

**L'association PALCF propose de transmettre les coordonnées du Cluster Atlantique au Sybarval.**

**La Métropole bordelaise précise qu'une coopération est à créer sur le volet énergie.** Sur ce point, un échange est prévu entre le Président de la Métropole de Bordeaux, la Présidente du Sybarval et les Présidents des 3 intercommunalités. Le volet énergie sera inscrit dans la convention de coopération.